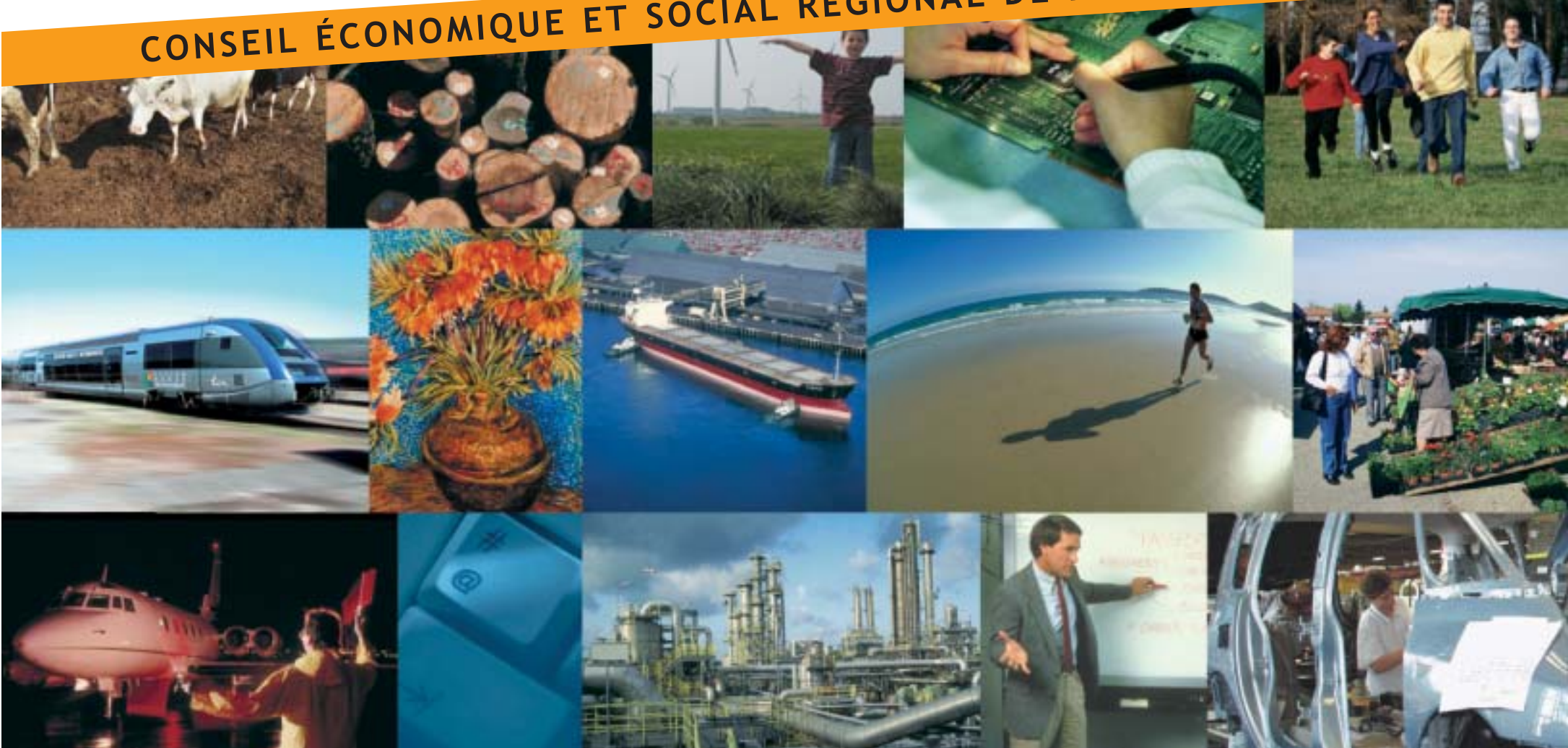


2001 / 2007

Bilan de mandature

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL DE HAUTE-NORMANDIE






Un bilan est surtout l'occasion d'un retour sur le passé. Le groupe « communication » a établi le présent rapport de mandature en montrant tout à la fois l'exhaustivité des travaux accomplis et les éléments saillants qui caractérisent cette mandature.

Il convient de souligner la qualité des relations humaines qui se sont développées durant ces six années d'activités communes. Chacun a appris beaucoup des autres, a pu comprendre que son point de vue n'était pas le seul possible, a pu accepter que la vision du monde de l'autre avait une certaine valeur, a su dépasser ses opinions initiales pour dégager un consensus.

Dans notre pays si prompt à l'affrontement, à la confrontation, les lieux de dialogue et de compréhension mutuelle ne sont pas si fréquents.

Le Conseil Economique et Social est sans doute l'un de ces rares lieux où peuvent se construire des propositions à l'attention des acteurs politiques ou socio-économiques.

Une mandature au service de l'attractivité



Nous avons pu percevoir que nombre de nos propositions avaient été reprises lors de l'élaboration du contrat de projets État-Région, ou lors de la préparation des divers schémas de la Région (SRADT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire, SRDE : Schéma Régional du Développement Economique, en particulier). C'est bien sur une satisfaction pour tous les membres du CESR.

Le plus important est d'avoir permis à chacun de prendre conscience des atouts remarquables de notre région. Il faut en outre créer une cohésion forte au niveau régional pour rendre notre territoire plus attractif encore. Cela suppose que tous les responsables politiques, administratifs, économiques, sociaux, associatifs se fassent mutuellement confiance. Nous avons contribué à favoriser un nouvel état d'esprit allant dans ce sens.

Un bilan est aussi l'occasion de regarder vers l'avenir. Une nouvelle mandature s'ouvre, et j'espère que les organisations membres sauront adapter notre Conseil économique et social à la réalité de la société actuelle : jeunesse, féminisation, diversité.

Le Conseil économique et social devra chercher à mieux communiquer. Le temps des médias n'est pas le même que le nôtre et la com-

munication n'est pas aisée. Mais il faudra faire preuve d'imagination pour faire mieux comprendre nos propositions.

L'installation d'une section prospective ouverte à des personnes extérieures au Conseil économique et social devrait permettre de développer une vision à long terme. Les politiques publiques doivent anticiper le plus tôt possible.

De nombreux défis sont posés à notre région. On peut citer le défi démographique : le problème de l'emploi va se poser très prochainement de manière inversée à ce que nous avons connu durant 30 ans. Nous devons avoir un regard nouveau sur ces problèmes : adapter la formation à l'emploi, veiller à ce que personne ne soit exclu resteront des questions majeures. On peut évoquer encore le défi du développement durable. Notre société a pris conscience que le développement ne peut se concevoir que s'il est tout à la fois économique, social et environnemental.

La question de l'évaluation des politiques publiques devra faire partie des préoccupations du Conseil économique et social. Il ne s'agit pas de procéder à l'évaluation, ce qui relève d'un travail d'expert. En revanche, nous pouvons être force de propositions pour des orientations, des missions d'évaluation à mener.

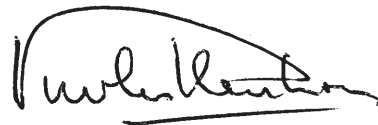
Une mandature au service de l'attractivité

Notre travail devra être mené de manière aussi relationnelle que possible. Nous ne pourrons prouver notre valeur ajoutée que si nous avons une démarche s'inspirant du système qualité.

On pourrait imaginer dans l'avenir une certification du Conseil économique et social.

Bien évidemment, le CESR s'adaptera aux évolutions du fait régional. La régionalisation devra être approfondie avec : des compétences plus larges et mieux définies, des pouvoirs réglementaires, un vrai pouvoir fiscal. Dans ce nouveau contexte auquel j'aspire, les relations interrégionales se développeront avec la Basse-Normandie, dans le cadre du Bassin Parisien ou encore de l'Arc Manche.

Je quitte la présidence du CESR dans la sérénité, sachant que le Conseil économique et social dispose pleinement des capacités à faire face à ces défis.





	page
Présentation du CESR de Haute-Normandie	9
Avant propos : que retenir de cette mandature ?	13
I- Les études concernant la Haute-Normandie	17
A - L'attractivité : un sujet majeur pour la Haute-Normandie	19
B - La décentralisation	43
II- Les travaux réalisés avec d'autres CESR	45
A - Le rapprochement entre la Haute et la Basse-Normandie	47
B - Les positions communes avec les CESR de l'Arc Manche	51
C - Une coopération maintenue avec les CESR du Bassin Parisien	53
D - Une mission d'étude à Bilbao (Pays Basque espagnol)	55
III- Les saisines obligatoires	57
A - Les saisines en matière budgétaire	59
B - Les saisines sur les schémas et programmes régionaux	61
IV- Les actions de communication	63
CONCLUSION	69
ANNEXES	71

Présentation du CESR

Ses compétences

Le CESR est auprès du Conseil Régional, une assemblée consultative, qui concourt par ses avis à l'administration de la région

(loi de décentralisation de 1982).

Cette assemblée socio-économique exerce son activité sur trois registres :

- le CESR est obligatoirement consulté et émet des avis sur les documents de planification et les schémas directeurs, sur les contrats de projets Etat-Région (ex. : contrats de plan), et sur le budget régional ;
- il peut aussi être saisi par le Président du Conseil Régional sur tout sujet à caractère économique, social ou culturel ;
- il peut enfin se saisir lui-même de tout sujet intéressant la région. Cette faculté d'autosaisine ouvre un champ considérable d'études et permet ainsi d'explorer des chantiers neufs ou porteurs d'avenir pour la région.

Le CESR peut également exprimer ses compétences sous les formes suivantes :

- développer la réflexion prospective ;
- promouvoir la coopération interrégionale ;
- représenter la société civile dans des organismes extérieurs.

C'est le lieu d'expression des responsables socio-professionnels régionaux en apportant des éléments de réponse au Conseil Régional et à son Président.



Présentation du CESR

Sa composition

Au CESR de Haute-Normandie siègent 74 membres nommés par le Préfet de Région, pour six ans.

La répartition est la suivante :

- 25 représentants des entreprises et des activités indépendantes ;
- 25 représentants des organisations syndicales de salariés ;
- 21 représentants de la vie collective et associative régionale ;
- 3 personnalités qualifiées.



Présentation du CESR

Son fonctionnement

Le CESR est animé par un Président et un bureau de 20 membres élus. Pour cette mandature, Nicolas PLANTROU en a assuré la présidence.

Le CESR effectue l'essentiel de son travail dans six commissions :

- 1^e commission : Budget - Coordination - Affaires européennes.
- 2^e commission : Aménagement et développement du territoire régional.
- 3^e commission : Qualité de la vie et du lien social.
- 4^e commission : Recherche et développement économique.
- 5^e commission : Enseignement et formation tout au long de la vie.
- 6^e commission : Prospective - Évaluation - Développement durable.

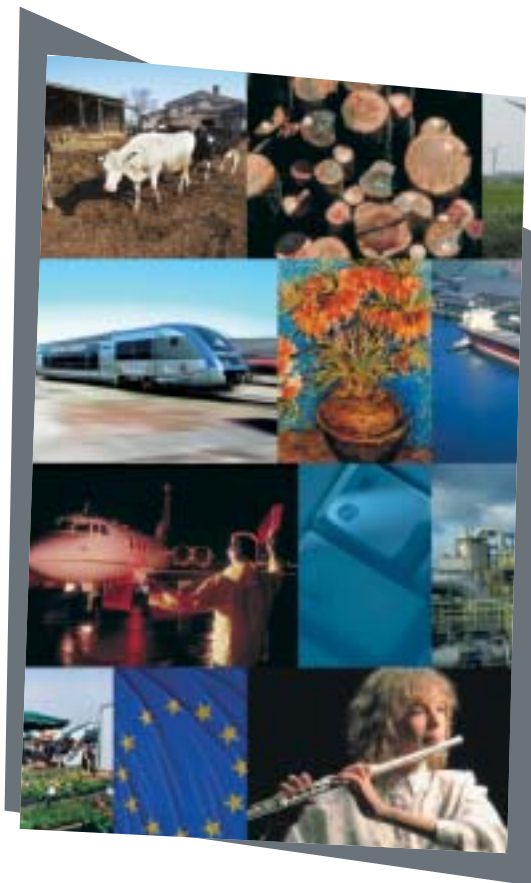
À côté de ces commissions, il est possible de constituer des groupes de travail lorsque l'intérêt d'une étude à réaliser le justifie. Ces groupes sont constitués pour la durée nécessaire à l'élaboration de l'étude.

Un cabinet, composé d'un directeur, d'un secrétaire général, de trois chargés d'études et de deux secrétaires, assure le bon fonctionnement de cette assemblée.



Que retenir de cette mandature ?

Les études réalisées dans le cadre de l'autosaisine sur l'attractivité de la Haute-Normandie ont constitué le cœur de l'activité du CESR haut-normand au cours de cette mandature.



Les sept thématiques envisagées dans le cadre de cette étude ont ainsi esquissé des propositions - notamment en matière de gouvernance - afin de mieux valoriser notre région.

Ce travail a en réalité couvert bon nombre de problématiques auxquelles la Haute-Normandie est ou sera confrontée avec une remarquable cohérence.

Quinze autres études au service de l'attractivité régionale sont venues compléter le travail réalisé par le CESR sur ce thème. C'est en effet dans le souci de rendre le territoire haut-normand plus attractif que se situent l'ensemble des travaux de cette mandature.

Qu'elles émanent d'une saisine de l'exécutif régional ou d'une autosaisine du CESR, les études réalisées appréhendent la Haute-Normandie en terme d'attractivité de son territoire et de son dynamisme. Dans cette démarche, à titre d'exemples, on peut citer les rapports et avis portant sur les enjeux portuaires, le devenir de la pêche en Haute-Normandie, la contribution à la définition d'une politique régionale de santé, les énergies en Haute-Normandie.

Les travaux concernant les possibilités de rapprochement entre la Haute-Normandie participent aussi de cette stratégie de renforcement de l'attractivité de notre territoire.

Que retenir de cette mandature ?

Un autre grand trait de cette mandature a consisté à développer la prospective en intégrant les principes du développement durable et à s'ouvrir davantage vers les acteurs du territoire.



Dans un objectif d'aide à la réflexion des décideurs et d'anticipation à moyen terme, une 6^e commission ayant pour vocation la prospective et l'évaluation a été créée au CESR. L'avis intitulé : « Quel destin pour la Haute-Normandie à l'horizon 2025 ? » a permis, dans cet esprit, de tracer diverses pistes pour l'avenir de notre région.

Sur un second plan, l'ouverture vers les acteurs du territoire est restée une préoccupation constante du CESR au cours de cette mandature. En 2003, le colloque « Quelle démocratie participative pour réussir la décentralisation ? » a permis de traduire concrètement la volonté du CESR d'engager une réflexion de fond sur la démocratie participative en Région afin de développer les synergies entre le politique et la société civile. Une autre illustration de cette volonté est le rapport consacré en 2006 à « la démocratie locale participative », qui s'est particulièrement penché sur les conseils de développement et les conseils de quartier.

Que retenir de cette mandature ?

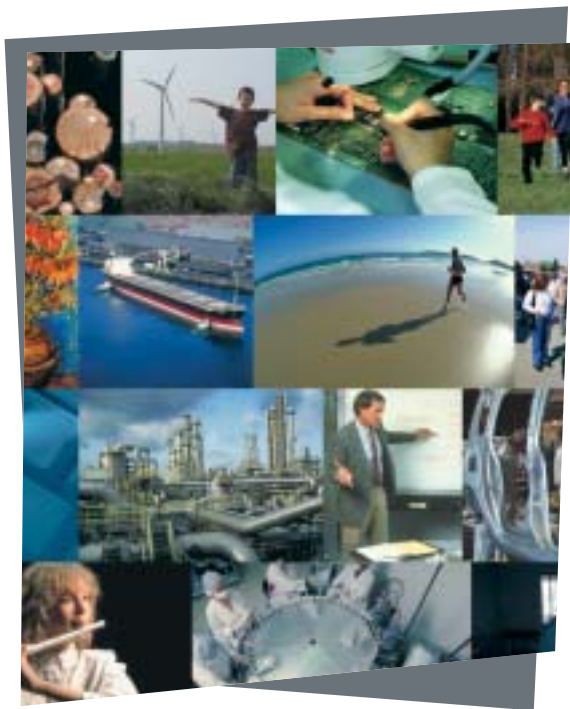
À retenir enfin les évolutions significatives du CESR en matière de communication interne mais surtout externe...

G

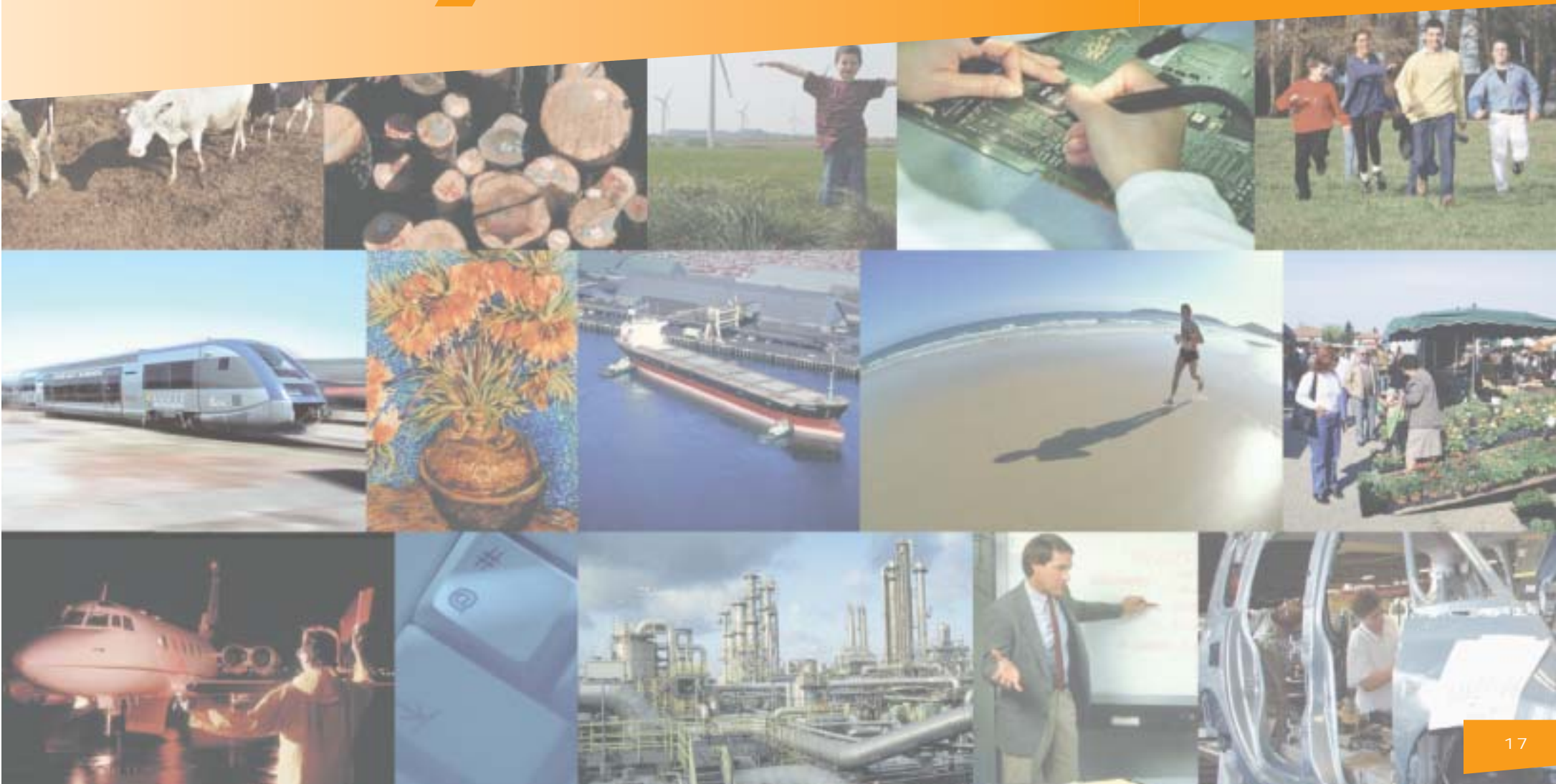
Grâce à l'organisation de conférences-débats, la mise en place d'un site Internet et la réalisation de la lettre du CESR dont la diffusion a remarquablement progressé. Cette communication a favorisé la diffusion des activités et des travaux du CESR vers le grand public.

Cette mandature a été l'occasion, pour le CESR, de tenir nombre de réunions de sessions et de bureaux hors de l'Hôtel de Région. Différents établissements et sites ont reçu, dans ce cadre, la visite du Conseil ; à savoir :

- la chambre de commerce et d'industrie de Dieppe,
- le Lycée de Chambray,
- Valmaris technopôle et le Centre National de prévention et de protection à Saint Marcel (Vernon),
- les mairies de Rouen et du Havre,
- les conseils généraux de Seine-Maritime et de l'Eure,
- le centre de commerce international du Havre,
- la faculté de médecine,
- le technopôle du Madrillet,
- l'abbaye du Valasse à Gruchet le Valasse,
- le syndicat mixte d'élimination des déchets de l'arrondissement de Rouen,
- une exploitation agricole à Bretigny (Brionne),
- l'usine SAIPOL à Grand-Couronne (la plus importante au niveau mondial pour la production de Diester à partir du colza),
- la centrale nucléaire de Paluel,
- Port 2000,
- le 6^e pont de Rouen,
- le lycée hôtelier de Canteleu,
- le parc HLM de Canteleu,
- l'usine Renault de Cléon.

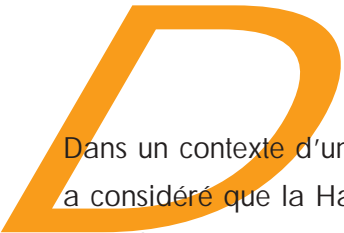


1 - Les études concernant la Haute-Normandie



A-L' attractivité : un sujet majeur pour la Haute-Normandie

Une étude spécifique au service de l'attractivité



Dans un contexte d'une plus grande ouverture au monde, le CESR a considéré que la Haute-Normandie devait impérativement mettre en valeur ses atouts propres pour préparer son avenir avec les meilleures chances.

Fort de cette préoccupation, le CESR a souhaité étudier l'attractivité régionale avec l'orientation suivante :

« Comment valoriser les atouts spécifiques et gommer les handicaps majeurs de la Haute-Normandie afin d'améliorer la capacité de la région à retenir et à attirer les activités, les entreprises et les populations ? »

Cette étude a été déclinée en sept avis différents qui mettent chacun l'accent sur un thème prioritaire et présentent des propositions détaillées :

- Vers la reconquête de l'environnement : un projet commun.
- Les enjeux portuaires.
- La gouvernance : un enjeu évolutif pour des projets partagés.
- Le positionnement géostratégique de la Haute-Normandie : un atout majeur à valoriser.
- Économie et recherche : réalités et perspectives.
- Dynamiser la qualité de la vie et l'accueil en Haute-Normandie.
- Quel destin pour la Haute-Normandie à l'horizon 2025 ?

Vers la reconquête de l'environnement : un projet commun



L'environnement est une thématique de plus en plus prise en compte par les politiques publiques. Aussi, le territoire haut-normand se doit de répondre à de nombreux enjeux environnementaux, la qualité de l'environnement en Haute-Normandie demeurant insatisfaisante.

Dans le cadre de son étude, le CESR a développé plusieurs propositions afin de mettre en place une politique environnementale volontariste ; ces propositions ont été les suivantes :

- élaborer des documents d'orientation environnementaux régionaux ;
- améliorer l'aménagement environnemental et la qualité de l'air ;
- maîtriser les risques ;
- développer l'attractivité touristique en relation avec l'environnement ;
- éduquer et former à l'environnement et ses enjeux.

« maîtriser, éduquer, améliorer... »

Les enjeux portuaires



Les ports haut-normands constituent l'un des atouts majeurs de la région en terme de développement économique et de vivier d'emplois. Afin d'affirmer sa vocation maritime internationale, la Haute-Normandie se doit de renforcer et d'optimiser les structures portuaires existantes mais aussi de développer de nouvelles liaisons de façon à affermir le tissu économique régional.

Afin de profiter au mieux des potentialités portuaires et du positionnement géostratégique idéal de la Haute-Normandie, le CESR a recommandé de :

- compléter le réseau routier ;
- assurer le désenclavement ferroviaire fret des ports haut-normands ;
- favoriser le recours aux modes de transports alternatifs à la route (fer/fluvial) ;
- assurer la connexion des ports haut-normands au réseau fluvial européen ;
- développer le Transport Maritime de Courte Distance.

«compléter, favoriser, assurer...»

La gouvernance : un enjeu évolutif pour des projets partagés



La gouvernance, conçue comme la « capacité stratégique des acteurs à communiquer entre eux, à coordonner leurs actions et à définir ensemble des projets partagés qui les engagent collectivement dans le souci du bien public pour tous », est un élément moteur de la dynamique régionale de développement.

Aussi, quatre axes ont été développés afin que la Haute-Normandie puisse répondre à cet enjeu qu'est la gouvernance :

- atténuer la concurrence entre les territoires, les institutions et favoriser les coopérations ;
- faire évoluer les comportements ;
- mieux structurer les services et garantir leur qualité ;
- renforcer la démocratie.

« évoluer, structurer, renforcer... »

Le positionnement géostratégique de la Haute-Normandie : un atout majeur à valoriser



La Haute-Normandie bénéficie d'une position géostratégique exceptionnelle sur laquelle elle doit s'appuyer. Aussi pourra-t-elle promouvoir son territoire, affirmer son ambition européenne et internationale, sa vocation de première région maritime française ?

A cet effet, le CESR a émis les propositions suivantes :

- bâtir un projet territorial ambitieux et fédérateur fixant les objectifs à l'horizon 2025 pour la Haute-Normandie ;
- promouvoir l'image d'une Haute-Normandie attrayante portée vers le futur en mettant en place une stratégie de communication efficace et séduisante ;
- agir sur différents leviers pour renforcer l'attractivité de la Haute-Normandie au plan géostratégique.

promouvoir, agir, bâtir...

Économie et recherche : réalités et perspectives



Afin de faire de la Haute-Normandie un territoire compétitif, renforcer l'attractivité du territoire s'avère nécessaire. Dans la compétition internationale actuelle, la Haute-Normandie dispose d'atouts avec son fort potentiel : activités industrielles, compétences et savoir-faire de sa population.

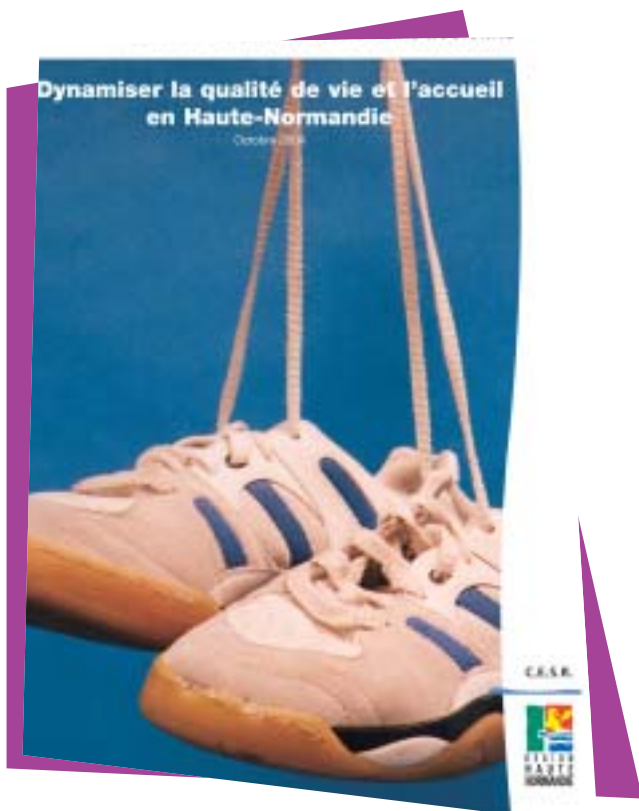
Mais elle souffre aussi des handicaps que sont le faible niveau de recherche publique et l'insuffisance d'innovation dans les PME/PMI.

Fort de ce constat, le CESR a recommandé de :

- pérenniser la vitalité du tissu économique régional ;
- renforcer et valoriser la recherche publique et privée en région ;
- renforcer la recherche technologique.

« pérenniser, renforcer, valoriser... »

Dynamiser la qualité de la vie et l'accueil en Haute-Normandie



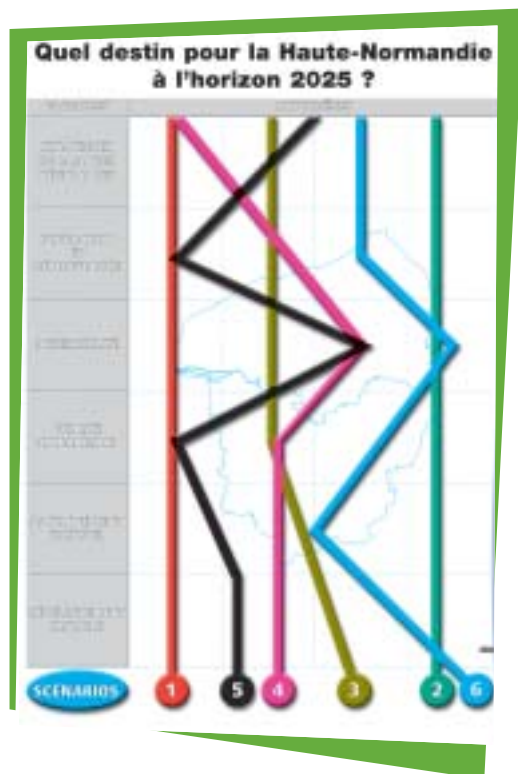
Dynamiser la qualité de la vie et l'accueil sur le territoire haut-normand est un enjeu majeur afin d'améliorer l'attractivité de la région. Les actions proposées sont diverses et impliquent de multiples acteurs.

Le CESR a néanmoins défini quatre axes prioritaires dans cette mission :

- susciter auprès des jeunes l'envie de vivre en Haute-Normandie ;
- aménager les territoires pour améliorer la qualité de vie des haut-normands ;
- mobiliser les haut-normands autour de la richesse aquatique ;
- dynamiser la qualité de l'accueil en Haute-Normandie.

« aménager, mobiliser, dynamiser... »


Quel destin pour la Haute-Normandie à l'horizon 2025 ?



Six scénarios des futurs possibles ont été envisagés pour la Haute-Normandie à l'horizon 2025, chaque scénario s'appuyant sur l'évolution de certaines variables. Dans ce cadre, le CESR a dégagé les perspectives éventuelles suivantes :

- « Spirale du déclin » : dans ce scénario, une baisse de la population et un défaut de cohésion territoriale seraient les facteurs déterminants d'un cercle vicieux.
- « Dynamisme conquérant » : pour ce scénario, une ouverture extérieure stratégique et une orientation vers le développement durable seraient les deux éléments assurant l'émergence d'un cercle vertueux.
- « Qualité de vie d'abord » : ce scénario repose sur une stratégie privilégiant le développement social et environnemental et ne constitue donc pas une stratégie de développement global.
- « Maintien du cap » : ce scénario met l'accent sur le développement économique, au détriment du développement social (faible attractivité du territoire haut-normand pour les populations, faibles rémunérations).
- « Au fil de l'eau » : à défaut de réelle stratégie de long terme, ce scénario envisage une action au coup par coup notamment en matière de développement économique.
- « L'audace raisonnée » : ce scénario oriente la Haute-Normandie vers le développement durable grâce à l'existence d'un projet de développement régional. A terme, ce scénario peut évoluer vers le « dynamisme conquérant ».

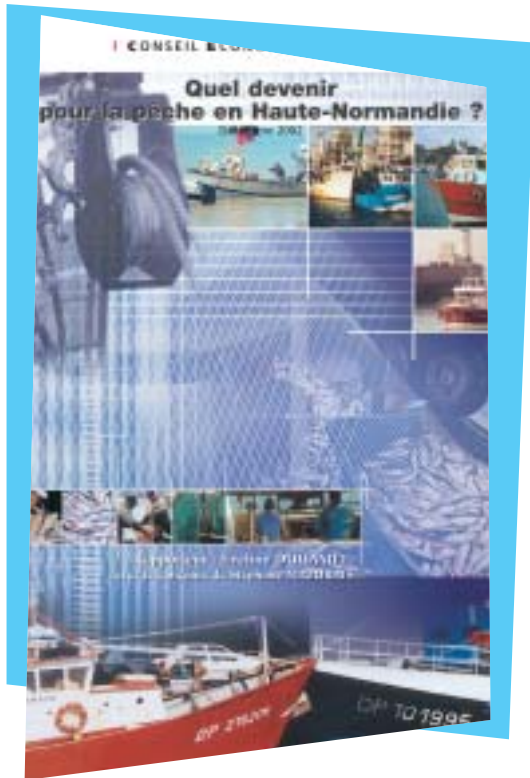
cohérence, audace,
développement durable...



En complément de cette étude dédiée à l'attractivité régionale, le CESR a produit d'autres études participant elles aussi à l'attractivité du territoire :

- Quel devenir pour la pêche en Haute-Normandie ?
- Le sport en Haute-Normandie.
- Vers une autre relation Formation Emploi en Haute-Normandie.
- L'industrie verrière dans la vallée de la Bresle.
- Les gardes champêtres, gardiens des espaces ruraux et naturels.
- Comment optimiser en Région les ressources provenant de la taxe d'apprentissage ?
- La définition d'une politique régionale de santé.
- Les enjeux de la décentralisation des formations sanitaires et sociales.
- Les énergies en Haute-Normandie : bilan et perspectives stratégiques, économiques, sociales et environnementales.
- L'agriculture et les filières agro-alimentaires de Haute-Normandie face à la réforme de la Politique Agricole Commune.
- Quelle politique de la ville en Haute-Normandie.
- Les liens entre la recherche, l'innovation et l'activité économique.
- Le logement en Haute-Normandie.
- La prospective des modes de vie des jeunes en Haute-Normandie.

Quel devenir pour la pêche en Haute-Normandie ?



La Haute-Normandie est l'une des rares régions dont le littoral s'appauvrit et cela malgré les efforts de restructuration de la filière pêche. Cette dernière peut apporter son concours à une re-dynamisation du littoral et à la promotion de l'identité maritime de la Haute-Normandie.

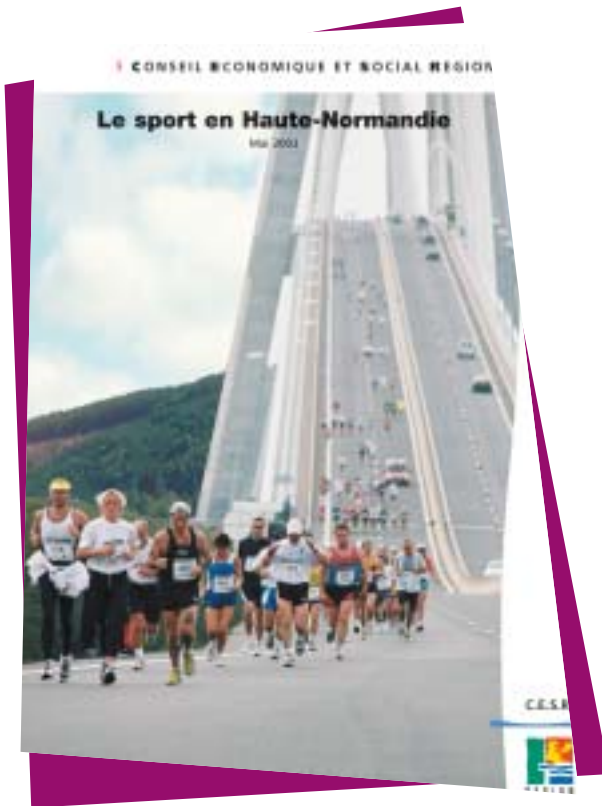
Le CESR a rappelé la nécessité et l'urgence d'une réponse de la Région aux enjeux de la pêche en Haute-Normandie. Il recommande notamment :

- la défense des intérêts de la pêche par la mobilisation de tous les acteurs dans la prise de décisions, leur mise en œuvre et le suivi de leur application ;
- la reconnaissance de la pêche comme « filière d'intérêt régional » ;
- le développement de la recherche régionale sur la pêche, la mer et le littoral ;
- le maintien et le renforcement des équipements liés à la pêche (criées, ponts, flotte de pêche...) ;
- la valorisation des productions haut-normandes ;
- le développement de l'attractivité des métiers de la pêche (présence au forum des métiers par exemple) ;
- le renforcement de la vigilance dans la lutte contre les pollutions de l'espace marin ;
- la reconnaissance de la filière pêche dans l'attractivité et l'identité de la région.

Ce rapport a fait l'objet d'un suivi grâce à l'élaboration d'un avis d'étape sur l'évolution de la pêche en Haute-Normandie depuis 2002.

« défendre, reconnaître, maintenir... »

Le sport en Haute-Normandie



Saisi par le Président de Région, le CESR a proposé des améliorations pour la pratique sportive en Haute-Normandie :

- mettre en place, au niveau régional, un plan de rattrapage destiné à financer les actions nécessaires au développement des pratiques sportives ;
- élaborer un plan de rattrapage en matière d'équipements sportifs ;
- augmenter et diversifier les aides afin d'inciter les jeunes à rejoindre le mouvement sportif ;
- favoriser l'accès au sport des jeunes des quartiers défavorisés ;
- développer l'accès à la médecine du sport ;
- mettre la formation et l'emploi au service des sports ;
- favoriser le recrutement des bénévoles pour assurer le dynamisme des clubs sportifs ;
- faire du sport une discipline scolaire obligatoire à part entière et encourager le sport scolaire universitaire ;
- reconnaître, valoriser et aider la pratique du sport en entreprise ;
- mettre en valeur les espaces naturels pour les activités de pleine nature ;
- mettre en place un échelon de concertation et de coordination au niveau régional.

favoriser, développer, augmenter...

Vers une autre relation Formation Emploi en Haute-Normandie



E

En Haute- Normandie, le chômage est chroniquement au dessus de la moyenne nationale ; sa diminution constitue un enjeu majeur pour la région Haute-Normandie. Le CESR a estimé qu'il était nécessaire de repenser la relation formation-emploi afin de répondre à cet impératif de résorption du chômage mais aussi aux attentes des acteurs économiques régionaux.

Dans ce cadre, il a fait les propositions suivantes :

- mieux analyser la demande de formation émanant du tissu économique et des individus ;
- éveiller le goût à la formation dès le début de la vie et animer le réseau des organismes chargés de l'orientation et de l'accompagnement social et professionnel ;
- mettre en valeur les métiers, les diplômes, les entreprises et les personnes ;
- aider à acquérir, maintenir et développer ses compétences dans l'emploi ;
- instaurer un droit social nouveau « le droit individuel à la formation tout au long de la vie ».

« analyser, éveiller, aider... »

Octobre 2005

Avis sur l'industrie verrière dans la vallée de la Bresle

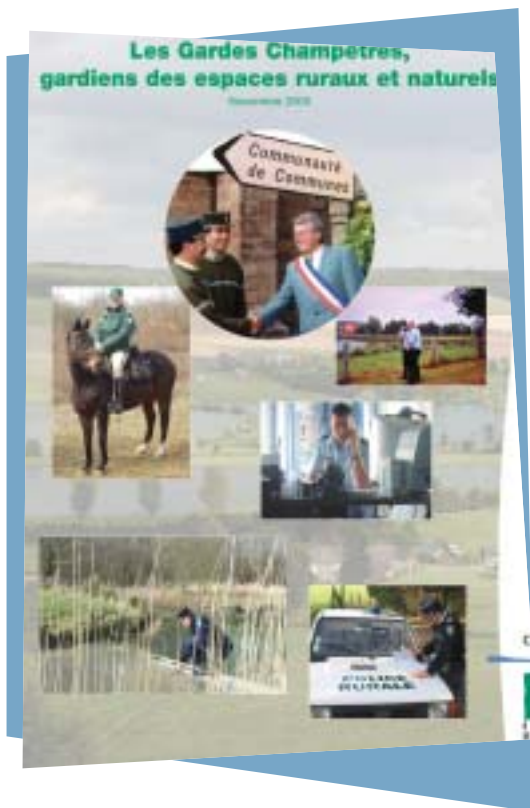


Sur la base d'une étude réalisée par le Cabinet Algoé sur l'industrie verrière dans la vallée de Bresle, le CESR a souhaité enrichir la réflexion en proposant :

- le renforcement des coopérations des entreprises du secteur ;
- l'aide financière de la Région nécessaire aux investissements des entreprises de cette filière ;
- le développement de la Recherche et Développement et la valorisation de celle-ci.

«coopérer, investir, chercher...»

Les gardes champêtres, gardiens des espaces ruraux et naturels

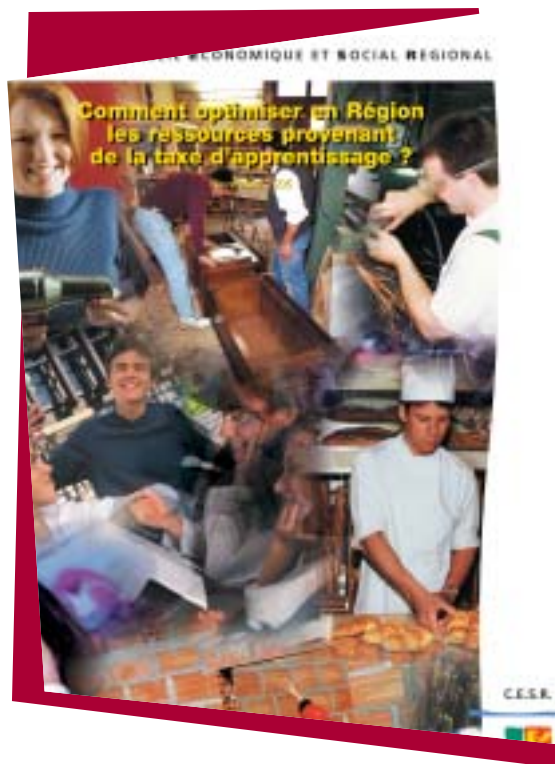


Les politiques publiques de ces dernières années se sont surtout préoccupées des zones urbaines en matière de sécurité et de protection. Avec l'émergence du phénomène de rurbanisation, celles-ci doivent opérer un recentrage sur le monde rural. Les multiples missions des gardes champêtres sont à même de répondre aux nouvelles problématiques qui se posent en :

- alignant l'évolution de carrière des gardes champêtres sur celle des agents de police municipale ;
- clarifiant les modalités de recrutement ;
- développant la communication autour du métier de garde champêtre afin de le rendre plus attractif ;
- formant les gardes champêtres à l'évolution de leurs missions ;
- favorisant la mise en œuvre de contrats locaux de sécurité intercommunaux.

« connaître, former, promouvoir... »

Comment optimiser en région les ressources provenant de la taxe d'apprentissage ?



Cette étude réalisée à la demande de la Région semble accréditer l'idée que la Haute-Normandie serait bénéficiaire nette de contributions vers l'apprentissage (taxe d'apprentissage, taxes para-fiscales, fonds de l'alternance) et qu'une part significative de la taxe versée aux collecteurs nationaux serait reversée en région. Dès lors, la priorité devient d'améliorer la répartition de la taxe d'apprentissage au sein des établissements de formation professionnelle et technologique régionaux.

En outre, le CESR a considéré qu'il fallait:

- appréhender le financement de l'apprentissage comme un investissement collectif des entreprises et de la société dans le développement des qualifications et des compétences,
- instaurer un partenariat entre les différents acteurs pour améliorer la répartition.

Le CESR a émis un ensemble de propositions visant le Conseil Régional mais aussi les services fiscaux, la préfecture, les entreprises et les organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage.

« optimiser, maîtriser, répartir... »

Contribution à la définition d'une politique régionale de santé



Considérant que les indicateurs sanitaires haut-normands demeuraient défavorables, le CESR a estimé que la Région se devait d'adopter une véritable politique de santé.

Pour ce faire, il a proposé 3 axes de réflexion affirmant le rôle du Conseil Régional :

- dans la définition des politiques de santé ;
- en matière de promotion de la santé ;
- dans l'organisation de l'offre de soins, sur la base de ses compétences actuelles.

« définir, promouvoir, organiser... »

La démocratie locale participative



Le CESR soutient toutes pratiques citoyennes, entendues comme l'engagement volontaire des habitants dans la vie publique pour bâtir l'avenir de leur(s) territoire(s). Cet engagement ne se manifeste pas uniquement lors des élections, il est permanent. Ces démarches permettent une meilleure gestion et créent du lien social.

L'ensemble des procédés et la diversité des modes d'expression confortent la démocratie. Aussi, c'est bien la coexistence d'instances de décision et d'instances de concertation qui constitue la démocratie.

Dans cet objectif d'approfondir les pratiques démocratiques, le CESR a émis nombre de propositions destinées à favoriser :

- une plus grande participation des habitants au sein des Conseils de quartier et des conseils de développement ;
- une meilleure articulation entre les différentes instances de concertation.

écouter, s'exprimer, s'impliquer...

Les enjeux de la décentralisation des formations sanitaires et sociales



À travers ce rapport réalisé à la demande de la Région, le CESR a souhaité définir le périmètre et les modalités de cette nouvelle compétence, mais aussi identifier les différents enjeux qui y sont liés.

Il a proposé diverses pistes d'actions pour que la Région puisse relever les nombreux défis concernant l'avenir des formations sanitaires et sociales, à savoir :

- faire face au vieillissement des actifs et aux nombreux départs en retraite à venir dans ces secteurs ;
- encourager l'évolution des pratiques professionnelles pour une meilleure adaptation aux besoins ;
- rendre les carrières plus motivantes et attractives afin de remédier aux pénuries actuelles ;
- veiller aux équilibres territoriaux ;
- gérer l'accroissement des dépenses.

« encourager, motiver, adapter... »

Les énergies en Haute-Normandie : bilan et perspectives stratégiques, économiques, sociales et environnementales



De nombreuses raisons ont motivé le CESR pour réaliser ce rapport. Parmi celles-ci, ont été cités :

- les enjeux des énergies des points de vue stratégique, économique, social et environnemental ;
- l'importance des énergies en Haute-Normandie, activités omniprésentes dans la vie de la région et de ses habitants mais parfois peu visibles, mal identifiées ou sous évaluées.

Au regard de ces enjeux, les recommandations du CESR s'articulent autour des axes suivants :

- conforter le rôle de leader de la Haute-Normandie dans la production, la transformation et le transport des énergies ;
- faire de la Haute-Normandie une région exemplaire de la maîtrise de la demande de l'efficacité énergétique ;
- permettre à la Haute-Normandie de devenir une région de référence au niveau interrégional (Arc Manche), national et européen dans le domaine des énergies.

produire, diversifier, maîtriser...

L'Agriculture et les filières agro-alimentaires de Haute-Normandie face à la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC)



Conscient des inquiétudes suscitées par la réforme de la PAC, le CESR a engagé une réflexion sur la situation et les perspectives de l'agriculture et des filières agro-industrielles régionales. Il a identifié les risques significatifs que font peser les nouvelles orientations en matière de politiques agricoles, mais il a également évalué les nouvelles opportunités susceptibles de se développer et qu'il faut encourager au niveau régional ».

Dans ce cadre, le CESR propose quatre orientations stratégiques destinées à guider les interventions de la Région :

- anticiper les évolutions et chercher à tirer parti des mutations économiques en soutenant davantage la formation et la recherche-développement dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire ;
- inscrire davantage les politiques agricoles dans l'aménagement des territoires ruraux sur les questions de l'emploi, de l'environnement et du partage du foncier notamment ;
- soutenir davantage les adaptations nécessaires des exploitations et des filières afin de mieux répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et des citoyens ;
- renforcer les efforts de diversification des productions et de valorisation des richesses territoriales qui doivent être soutenues sous des formes individuelles et collectives afin d'anticiper les crises à venir dans les productions concernées par la réforme.

« anticiper, soutenir, diversifier... »

Quelle politique de la ville en Haute-Normandie ?



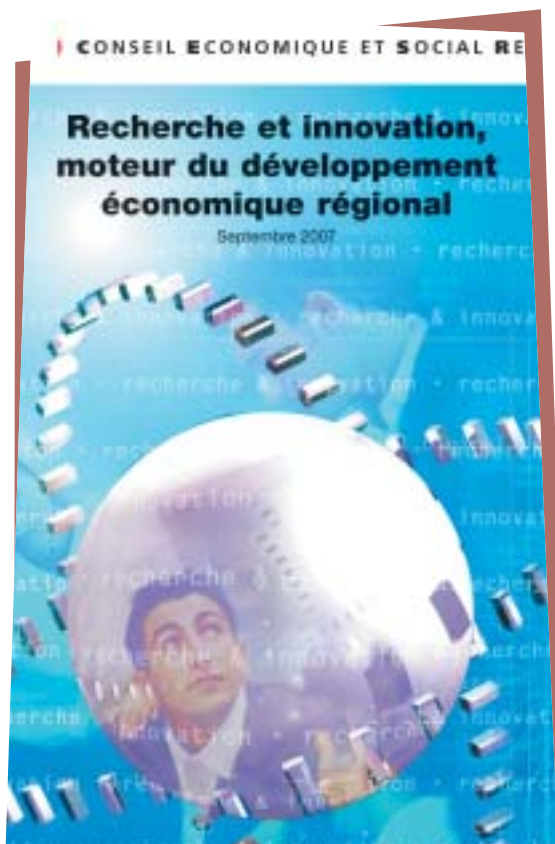
Le Conseil régional a, dans le cadre des contrats de plan État-Région 1994-1999 et 2000-2006, pris part à la politique de la ville menée en Haute-Normandie. Au regard de cette implication, le CESR a considéré qu'il était important que la Région poursuive son action dans ce domaine à travers, notamment, l'axe 5 du SRADT intitulé « pour construire une société plus humaine, dans un souci de cohésion territoriale ».

À ce titre, le CESR a adressé au Conseil Régional quelques pistes d'actions concernant le rôle que celui-ci devrait tenir en matière :

- d'accompagnement social de la politique de la ville ;
- de rénovation urbaine.

« accompagner, rénover... »

Liens entre la recherche, l'innovation et l'activité économique



Dans la continuité des travaux entrepris ces dernières années (notamment avec le rapport « Economie et recherche en Haute-Normandie : réalités et perspectives » adopté en octobre 2004), le CESR a mené une réflexion sur le rôle de la recherche et de l'innovation dans le développement économique régional avec notamment pour objectif d'optimiser le fonctionnement des outils déjà existants.

Dans ce cadre, le CESR a formulé quelques pistes d'actions destinées à :

- renforcer la recherche régionale
- optimiser le système régional de l'innovation,
- valoriser la recherche régionale,
- sensibiliser les acteurs à l'innovation.

renforcer, valoriser, sensibiliser...

Actualisation de l'avis sur la relation Formation-Emploi



F

Face aux importants changements intervenus dans le domaine de la relation formation-emploi depuis les travaux qu'il a réalisés sur le sujet en 2003, le CESR a estimé important :

- de procéder à la mise à jour ces travaux,
- de souligner les avancées observées,
- d'insister sur les orientations ou actions qui restent à mettre en œuvre.

Il s'est également penché sur trois politiques publiques ou projets portés par la Région :

- la validation des acquis de l'expérience,
- l'apprentissage des langues vivantes,
- la Cité des métiers.

« procéder, souligner, insister... »

Le logement en Haute-Normandie



Dans la continuité des travaux menés sur l'attractivité du territoire et « sur l'accès de tous, aux droits de tous, par la mobilisation de tous », le CESR s'est autosaisi de la problématique du logement en Haute-Normandie afin de proposer, au terme d'un état des lieux, des pistes d'actions en direction du Conseil régional et des différents acteurs de la région concernés par cette problématique.

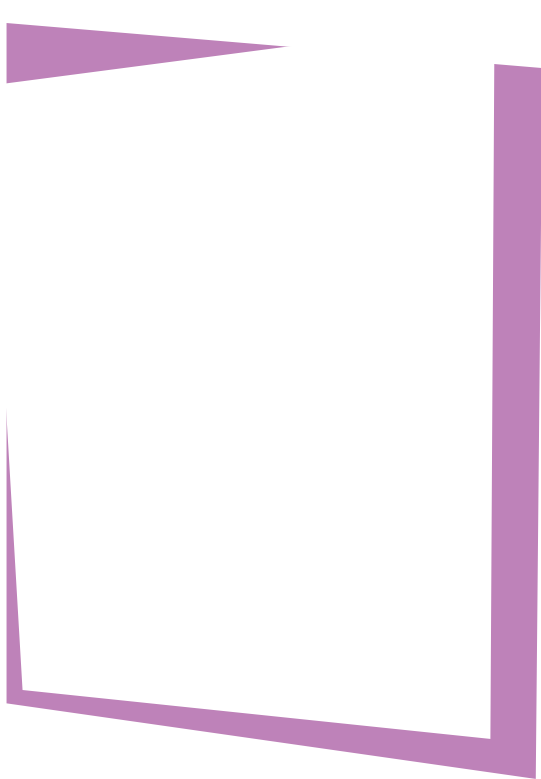
Dans ce cadre, les propositions du CESR sur le logement s'articulent autour de trois axes stratégiques :

- agir en faveur du logement dans le cadre d'une politique concertée d'aménagement du territoire,
- appréhender le logement à travers l'économie, l'emploi, la formation, la recherche,
- respecter l'impératif environnemental et le développement durable dans le logement.

« agir, appréhender, respecter... »

Octobre 2007

Prospective des modes de vie des jeunes en Haute-Normandie



B-La décentralisation

Au cours du 1^{er} semestre 2003, le CESR a d'abord adopté un avis évoquant les principes généraux à respecter afin que la relance de la décentralisation s'effectue dans les meilleures conditions. Il a ensuite poursuivi sa démarche en élaborant 12 avis thématiques sur la décentralisation.

Ces avis ont porté sur :

- le rôle de l'État, les blocs de compétences et les transferts financiers ;
- les fonds européens ;
- le tourisme ;
- la culture ;
- l'environnement et les risques ;
- la politique de la ville et l'habitat ;
- la santé ;
- le sport ;
- le développement économique et l'emploi ;
- les transports et communications ;
- l'enseignement et la formation ;
- l'aménagement du territoire.

Sur ce dernier thème, le CESR avait suggéré que la Région se dote d'un Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT).

2

Les travaux réalisés avec d'autres CESR



A-Le rapprochement entre la Haute et Basse-Normandie

Les positions communes

Dès 2002, les CESR de Haute et Basse-Normandie ont adopté une série de positions communes engageant la Normandie dans son ensemble. A cet effet, des groupes de travail ont été constitués et leurs productions ont été adoptées par les deux Bureaux réunis.

Cinq positions communes ont ainsi pu être adoptées :

- Position commune sur la « filière cidricole en Normandie » : cette réflexion a eu pour objectif de poser les jalons d'une stratégie commune de l'ensemble des acteurs de la filière cidricole. Cette organisation de la profession couplée à un développement des labels (AOC...) ainsi qu'à l'adaptation du verger normand devrait permettre de valoriser la filière cidricole (tourisme, exportation...).
- Position commune sur « la pêche et la conchyliculture » : les deux CESR ont ici souhaité mettre en lumière les dangers que représente la réforme de la politique commune de la pêche (PCP) pour la filière pêche en Normandie. Ils en appellent à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la profession ainsi qu'à une plus grande responsabilisation de la filière en matière d'environnement.
- Position commune sur « l'enseignement supérieur et la recherche » : l'enseignement supérieur et la recherche sont parmi les préoccupations majeures des deux CESR. Aussi ont-ils contribué à la réflexion sur la création du Pôle Universitaire Normand (PUN).
- Position commune sur « les communications » : les communications tiennent un rôle majeur dans la cohérence d'un territoire. Aussi, les CESR ont réaffirmé leur soutien à la création d'une liaison rapide vers la capitale et son prolongement vers Roissy. Ils entendent par ailleurs valoriser certains axes routiers et ferroviaires. Enfin, ils ont affirmé leur souhait de voir se développer le haut-débit en Normandie ainsi que la création d'un centre régional d'archives audiovisuelles.
- Position commune sur « la qualité, la promotion des produits et les savoir-faire agro-alimentaires normands » : par cette réflexion les CESR entendent mieux protéger les produits normands par un logo « produit en Normandie » dans le cadre d'un cahier des charges.

Saisi à deux reprises par les Présidents des Conseils Régionaux, les CESR de Haute et de Basse-Normandie ont émis deux rapports :



- « **La coopération interrégionale entre la Basse et la Haute-Normandie : bilan et perspectives** » en décembre 2004.

- « **Coopération ou fusion entre la Haute-Normandie et la Basse-Normandie : avantages et inconvénients d'une évolution des limites administratives et des coopérations renforcées** » en décembre 2005.

Le premier rapport a d'abord eu pour objectif d'établir un bilan approfondi de la coopération interrégionale existante (et en particulier des coopérations relevant de l'initiative des deux Conseils Régionaux ou venant d'acteurs régionaux bénéficiant de leur appui financier). Il a également formulé de nouvelles pistes de développement potentiellement bénéfiques pour les deux régions en terme d'identité, d'image, d'efficacité et de cohérence d'action dans les domaines économique, de la formation, de la recherche, du tourisme.

Le second rapport a présenté les principales caractéristiques et spécificités qui rapprochent ou qui distinguent les deux régions, examiné les avantages et les inconvénients d'une coopération simple ou renforcée et ceux d'une fusion. Dans le cas de cette dernière option, l'analyse a été réalisée à travers certaines thématiques essentielles telles l'image, la localisation de la capitale régionale, des institutions et l'impact sur la vie économique et sociale.

B-Les positions communes avec les CESR de l'Arc Manche

L'Arc Manche intègre un ensemble de Régions et de collectivités locales britanniques bordant la Manche. Cette coopération s'est manifestée par l'adoption de positions communes des CESR français de l'Arc Manche :

- Position commune sur « la pêche et la conchyliculture » en 2003. Cette position vise à défendre les intérêts de l'Arc Manche dans le cadre de la réforme de la politique commune de pêche.
- Position commune sur « le développement touristique dans le cadre des liaisons transmanche » en 2005 . Cette réflexion vise à promouvoir le tourisme dans l'Arc Manche par des opérations communes de marketing ainsi que par une amélioration de l'offre touristique, notamment un meilleur ciblage de la clientèle britannique
- Position commune concernant « les infrastructures de transport et l'intermodalité » en 2007. À travers cette position , les CESR de l'espace concerné ont souhaité présenter aux acteurs publics quelques préconisations en matière d'infrastructures dans les domaines fluviaux (canal Seine-Nord Europe), ferroviaire (interconnexion LGV au sud de Paris, réalisation de la magistrale Ecofrêt), routier (liaison rapide entre Amiens et la Belgique), maritime (soutien au projet « autoroute de la mer »).
- Position commune consacrée au tourisme et en particulier à l'accueil touristique en 2007. Les CESR ont mis l'accent sur les priorités suivantes :
 - l'accès et l'accessibilité aux Régions de l'Arc Manche,
 - la nécessité de créer une marque touristique pour valoriser l'Arc Manche,
 - la nécessité de mettre en place un représentation permanente et d'organiser des manifestations (régates, tournois de golf...).

C-Une coopération maintenue avec les CESR du Bassin Parisien

Le contrat de plan interrégional (1994-2000) n'a pas été renouvelé. Malgré cela, des relations ont été maintenues entre les 8 CESR du Bassin Parisien (Île-de-France, Champagne-Ardenne, Picardie, Basse et Haute-Normandie, Centre, Pays-de-Loire, Bourgogne).

Les échanges réguliers entre les présidents de ces CESR ont permis la mise en place d'une lettre commune « l'actualité du Bassin Parisien » ; une liste de projets interrégionaux particulièrement significatifs pour cet espace a été produite en décembre 2003.

En parallèle, les liens progressifs tissés avec les chambres consulaires régionales et l'association des villes du grand Bassin Parisien ont créé une dynamique sur ce territoire. Des rencontres avec les présidents des conseils régionaux (mai 2006) permettent d'envisager la constitution d'une « conférence du Bassin Parisien ».

Une réponse concertée à des besoins multiformes des 20 millions d'habitants de ce vaste ensemble (transports, logement, environnement, enseignement supérieur, développement économique, etc.) semble ainsi s'amorcer.

D- Une mission d'étude à Bilbao

Une délégation haut-normande s'est rendue les 7 et 8 novembre 2002 à Bilbao pour comprendre comment la province de Biscaye et la ville de Bilbao étaient passées, en 20 ans, d'une situation économique et sociale difficile (28 % de chômage en 1985) à un développement exemplaire (taux de chômage de 8,4 % en 2002, orientation de l'économie vers une société de services, etc).



Parmi les enseignements retirés de cette mission d'étude, on peut noter des éléments significatifs :

- **l'émergence de l'identité d'un territoire et la valorisation de ses atouts principaux** ; à Bilbao, le musée Guggenheim, est devenu une réalisation culturelle emblématique.
- **la création d'un réel consensus entre les décideurs, en dépassant les inévitables querelles et différences de vision** ; à Bilbao, un système de décision collective a été conçu pour accélérer la prise de décision entre décideurs multiples.
- **la fixation d'objectifs lisibles et partagés** ; un plan stratégique à long terme a été accepté entre les grands décideurs publics basques.
- **la mise en place d'un état d'esprit fondé sur la confiance dans les personnes qui ont un savoir-faire** ;
- **le développement d'outils et méthodes qui favorisent le succès** ; ainsi par exemple, une structure de droit privé a été créée entre décideurs publics et privés pour faciliter la réalisation d'opérations de réhabilitation urbaine (Bilbao Ria 2000).


3 - Les saisines obligatoires



A-Les saisines en matière budgétaire

Le CESR doit obligatoirement être saisi par le Président du Conseil Régional sur les rapports budgétaires préparés par la Région (orientations budgétaires, budgets primitifs, décisions modificatives) et sur les documents, schémas ou orientations, entrant dans les champs de compétences du Conseil Régional (planification, formation professionnelle, lycées, services ferroviaires régionaux de voyageurs) notamment le Schéma Régional d'Aménagement du Développement du Territoire (SRADT) et le Schéma Régional du Développement Économique (SRDE).

Ces saisines doivent être préalables à la délibération du Conseil Régional. À l'issue de leur examen, le CESR émet, conformément à la loi, un avis sur les orientations générales de ces documents, texte qui est transmis aux conseillers régionaux.




Durant la mandature 2001-2007, plusieurs avis ont été rédigés par le CESR en matière budgétaire :

- six avis sur les orientations budgétaires,
- six avis sur les budgets primitifs,
- six avis sur les comptes administratifs
- un avis sur chaque décision modificative.

Une lecture globale permet de tirer les enseignements suivants :

- les dépenses de la collectivité régionale sont passées de 538 M€ (BP 2002) à 841,9 M€ (BP 2007), soit une augmentation de 56,48 %. Cette augmentation est due, pour une très large part, aux transferts de compétences successifs de l'État vers la Région et en particulier dans les domaines de la formation des hommes (+ 57,20 %), les transports et les infrastructures (+ 138,60 %). Ces transferts de compétences ont été accompagnés par une montée en charge des frais de fonctionnement propres à l'institution régionale (administration, frais de personnels liés, pour une large part au transfert du personnel « techniciens et ouvriers de services » (TOS)) en poste dans les lycées ; une augmentation de 54,41 % a pu être enregistrée,
- la physionomie des recettes s'est complètement inversée dans la mesure où les dotations et participations (État, union européenne) ont pris le pas sur les recettes fiscales (directes et indirectes). L'emprunt d'équilibre est resté globalement stable.



Il ressort de cette analyse des budgets concernant les 6 années écoulées que, malgré la montée en charge de compétences nouvelles, la collectivité régionale, a su, grâce à une gestion particulièrement rigoureuse, dégager des marges de manœuvre lui permettant ainsi de diminuer considérablement la dette régionale (au 31/12/2006, la dette régionale ne s'élève plus qu'à 96M€ et place la Région Haute-Normandie au 2^e rang des Régions les moins endettées).

Au regard de cette situation, le CESR a entre autre suggéré que la collectivité régionale prenne, dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRADT), des initiatives pour financer certains grands dossiers contribuant à l'essor du territoire régional (avis de décembre 2007).

B-Les saisines sur les schémas et programmes régionaux



Indépendamment des avis qu'il a rendus sur les différents schémas et programmes régionaux au cours de cette mandature, le CESR a eu l'occasion, à la demande de la Région, de s'impliquer davantage dans l'élaboration de certains d'entre eux tels le Schéma Régional de Développement Économique (SRDE), le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT)...

Concernant l'élaboration du SRADT, le CESR a été impliqué à double titre :

- ▶ plusieurs de ses membres ont participé aux groupes de travail mis en place par la Région ;
- ▶ les études réalisées ont servi de documents de réflexion, notamment celles concernant l'attractivité du territoire haut-normand et la coopération entre la Haute et la Basse-Normandie.

4 - Les actions de communication



1^{er} levier - la mise en place de nouveaux outils de communication :

« La lettre du CESR »



Au delà des nombreuses actions déjà présentées, la mandature actuelle s'est caractérisée par une politique de communication dynamique. Pour ce faire, deux leviers ont été utilisés.

La lettre du CESR a été éditée pour la première fois en novembre 2002 : elle constitue un des éléments de communication des travaux et propositions du CESR. Si les acteurs visés par cette lettre étaient au départ les conseillers et leurs mandants ainsi que les réseaux économiques et sociaux s'y rattachant, sa diffusion a, au fil du temps, été augmentée puisque la diffusion est passée de 600 exemplaires début 2003 à 1 500 exemplaires en 2007.

Si des améliorations restent encore à effectuer dans ce domaine, il n'en demeure pas moins vrai que cette lettre représente un outil particulièrement important et apprécié pour communiquer à propos des travaux du CESR.

1^{er} levier - la mise en place

de nouveaux outils de communication :

« Le site internet du CESR »»



C'est en décembre 2001 que le groupe communication du CESR a décidé de mettre en place un site Internet avec comme objectif de :

- faire connaître le CESR, présenter ses membres, son organisation, ses missions,
- valoriser son image, faire connaître ses travaux et avis,
- fournir de l'information à ses membres, ses partenaires et au grand public.

Pour mieux atteindre cet objectif, toutes les sessions du CESR, depuis novembre 2006, ont été diffusées, en temps réel, sur le site du CESR.

2^e levier - l'organisation de colloques et de conférences-débats :

Rencontre sur le thème de
« l'avenir des retraites »
avec Monsieur DELEVOYE,
Ministre de la Fonction Publique.

Cette rencontre du 28 février 2003 a permis au Ministre d'exposer le plan gouvernemental de réforme des retraites et de sensibiliser les conseillers économiques et sociaux régionaux aux enjeux de l'avenir des retraites en France.

Cette réunion, couverte par de nombreux organes de presse, a suscité un débat sur les retraites avec les conseillers.

Colloque sur le thème
« Quelle démocratie parti-
cipative pour réussir la
décentralisation ? »

Ce colloque organisé le 17 novembre 2003 a réuni plus de 600 personnes d'horizons divers dans les locaux de l'INSA Rouen.

Il a rassemblé l'ensemble des acteurs de la société civile - collectivités, syndicats, associations, entreprises... - et notamment Monsieur DERMAGNE, Président du Conseil Économique et Social de la République et Monsieur ETCHEGOYEN, philosophe et Commissaire au plan. Les invités ont ainsi pu échanger leurs avis sur 2 questions :

- « Quelle place pour la société civile dans la démocratie ? »
- « Comment construire une démocratie participative en Région ? »

Cette journée a été une remarquable occasion pour chacun de témoigner de son expérience et de la mettre à profit pour enrichir les débats menés. Les « Actes du colloque » ont été édités, reprenant l'ensemble des discussions sur la démocratie participative.

Conférence-débat sur le
thème « quel avenir pour
la contractualisation ? »

Monsieur Francis VANDEWEEGHE, rapporteur de l'avis intitulé « Décentralisation, nouvelle politique contractuelle et avenir des contrats de plan État-Régions » élaboré par le CES de la république est venu présenter la position du Conseil. Cette rencontre a rassemblé de nombreux représentants de l'État, de la Région, des Pays et des Agglomérations.



2^e levier - l'organisation

de colloques et de conférences-débats :

Conférence-débat sur les contrats de partenariat public/privé

Le 8 février 2006, une conférence-débat sur le PPP a été organisée par le CESR. Ce nouveau dispositif institué par l'ordonnance du 17 juin 2004 autorise une collectivité publique à confier des services et équipements publics à une entreprise contre paiement de la structure publique et dans le respect des missions de services publics. Cette conférence débat a rassemblé de nombreux représentants de l'État, des collectivités territoriales et des entreprises.

A cette réunion sont intervenus :

- Monsieur BCEUF de la Mission d'appui aux PPP du Ministère de l'Economie et des Finances.
- Messieurs SAVALLE et FLEURY du groupe Eiffage.



Conférence-débat sur le thème « Construire ensemble une société plus juste »

Cette conférence a eu lieu le 21 mars 2006 et a constitué un véritable appel à la mobilisation des haut-normands contre l'exclusion. Après une présentation du rapport du CES de la République « L'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous » par Didier Robert, un débat s'est engagé sur les expériences régionales en matière d'emploi, de culture, d'éducation et d'accès aux droits et à la justice. Cette conférence a permis de faire intervenir de multiples acteurs (associations, entreprises, élus locaux, travailleurs sociaux...) tous impliqués dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Ces outils et actions de communication autour des travaux du CESR ont eu pour objectif de permettre aux différents acteurs publics de mieux s'approprier les propositions réalisées par le CESR.



Face au renforcement de l'identité d'un certain nombre d'autres régions, le CESR a souhaité mettre en évidence les atouts de la Haute Normandie, afin de clarifier l'image et les potentiels du territoire régional. Dans un monde influencé par l'image, l'attractivité devient un vecteur de l'emploi. Le CESR a souhaité insister sur cet aspect de plus en plus significatif dans les décisions publiques et privées.

Afin d'élargir son action et d'accroître son efficacité, le CESR a, en outre, développé une démarche d'ouverture vers l'avenir, au travers de la réflexion prospective, et dans l'espace, en multipliant les liens avec les organismes

locaux consultatifs. De nombreux colloques, conférences et avis témoignent de ces préoccupations.

Deux autres aspects méritent d'être soulignés à l'heure du bilan de la mandature :

- des liens accrus avec le Conseil régional : au delà des saisines du Président du Conseil régional, des travaux ont été menés en relation étroite avec la Région, sous forme de consultations techniques (préparation du SRDE par exemple) ou de concertations approfondies (commissions mixtes mises en place dans le cadre du SRADT).
- une attention permanente à la notion de développement durable : plusieurs avis du CESR ont montré son intérêt pour cette démarche aux diverses facettes ; on peut citer par exemple : « Vers la reconquête de l'environnement en Haute-Normandie », en 2003 ou « La Gouvernance en Haute-Normandie en 2004 ». Cette notion a été évoquée à de multiples reprises dans d'autres avis plus spécialisés. Les conseillers économiques et sociaux ont d'ailleurs été nombreux à assister à la conférence relative à l'Agenda 21 organisée par la Région.
- Les travaux du CESR utiles à la décision publique.

Conclusion

S'il est impossible de répondre de façon directe à cette question, chaque CESR étant l'assemblée du « premier mot » selon l'expression de M. Jacques DERMAGNE, on peut néanmoins préciser que les travaux du CESR semblent, pour partie, inspirer certains thèmes de la politique régionale à un moment ou à un autre.

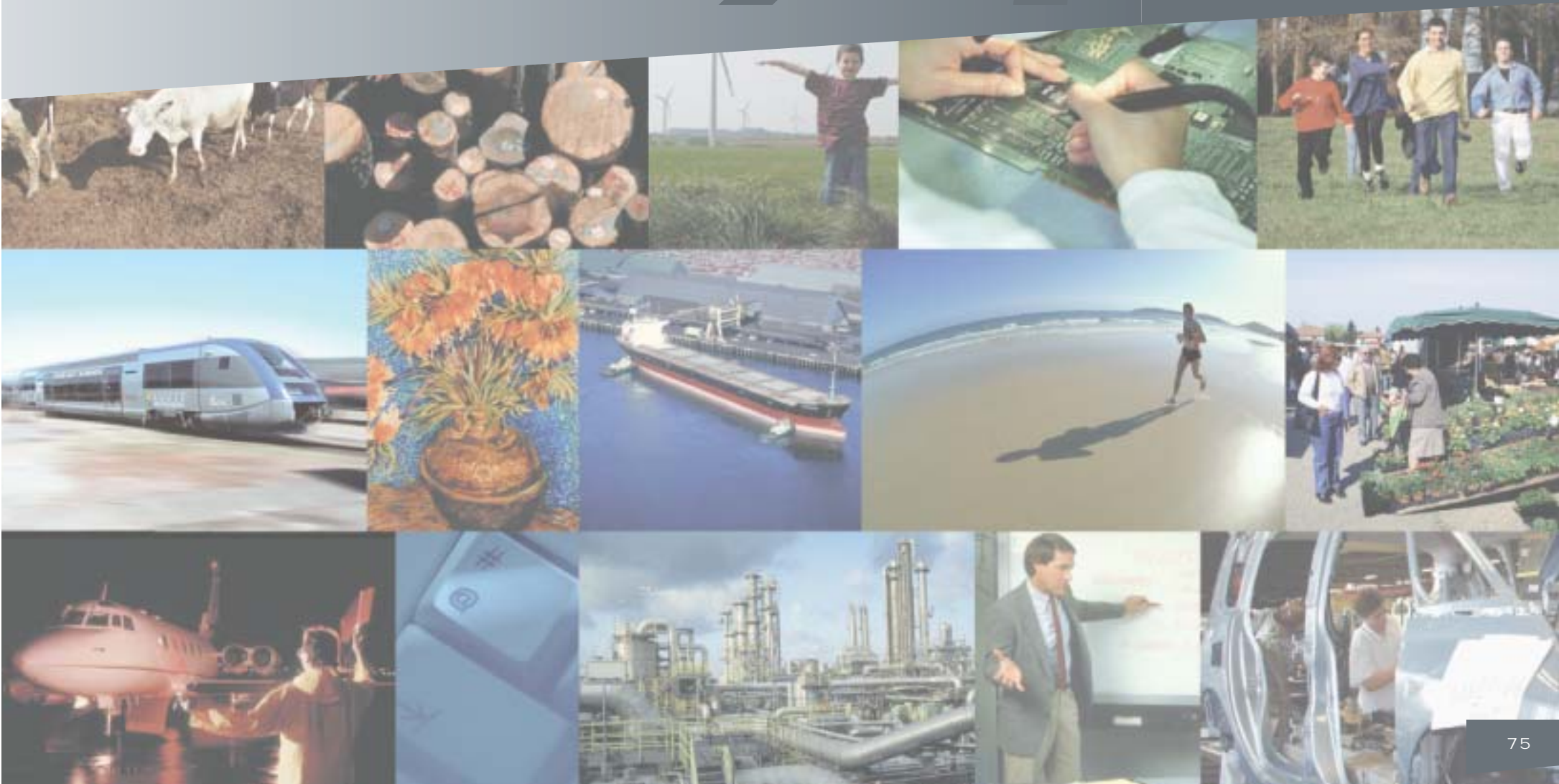
Des éléments d'information ou des propositions peuvent être partiellement repris, soit avec un décalage dans le temps de plusieurs années (Vie associative par exemple), soit à brève échéance (Économie solidaire), soit enfin immédiatement ; à titre d'exemple, on peut citer :

- de nombreux éléments du diagnostic territorial établi par le CESR ont été utilisés par le Conseil Régional à l'occasion de l'élaboration du SRADT,
- l'étude sur les énergies dans la mesure où cette dernière constitue les fondements du plan « climat énergie » initié par le Conseil Régional.

On peut également, en guise d'illustration complémentaire, mentionner le fait que les réflexions du CESR dans le domaine de l'économie et la recherche ont pu contribuer à la prise de conscience de l'importance à accorder aux pôles de compétitivité.

Sur tous ces aspects, le CESR a souhaité faciliter les échanges entre des responsables publics, privés et associatifs afin d'aider les élus à préparer leurs décisions, en bénéficiant du regard de la société civile sur les grands dossiers de la vie régionale et sur les préoccupations des haut-normands.

A - Annexes



Depuis sa création



Le Conseil Économique et Social a connu quatre Présidents :

- **14 Janvier 1974** : **Bertrand DU POUGET**
- **7 Janvier 1980** : **Jean-François HERVIEU**
- **13 Octobre 1995** : **Edouard LABELLE**
- **2 Mai 2001** : **Nicolas PLANTROU**
- **12 Novembre 2001** : **Nicolas PLANTROU**

Répartition des membres du Conseil Économique et Social Régional de Haute-Normandie

1^{er} Collège

ENTREPRISES ET ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES NON SALARIÉES DANS LA RÉGION (25)

AU TITRE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE :

Madame Éveline DUHAMEL	Monsieur Philippe ROSAY
Monsieur Edouard LABELLE	Monsieur Vianney de CHALUS
Monsieur Daniel VERGER	

AU TITRE DU MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE - MEDEF HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Francis DA COSTA	Monsieur Jean-Paul BEAUVAIS
Monsieur Marc SAUVAGE	Monsieur Michel FILLOCQUE
Monsieur Michel LECUILLIER	

AU TITRE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE RENAULT EN HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Jean-Dominique WAGRET
Monsieur Jean-Claude DIGUET (décédé)

AU TITRE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ DE FRANCE POUR LA HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Éric NEYME	Monsieur Pierre LEGRIX
---------------------	------------------------

AU TITRE DE LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE

Monsieur Gilbert MARY

AU TITRE DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE NORMANDE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE - ARNIP

Monsieur Gaston ROLAIN

AU TITRE DE LA SOCIÉTÉ DE CAPITAL RISQUE NORMANDIE CAPITAL INVESTISSEMENT - NCI

Monsieur Jean-Charles DAVID	Monsieur Daniel VUILLEQUEZ
-----------------------------	----------------------------

AU TITRE DU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS - RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Christophe BIZEAU	Monsieur Jonathan HALL
Monsieur Jean LORETTE	Monsieur Éric BUTYNSKI

AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE DE HAUTE-NORMANDIE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PME

Monsieur Jean-Marie LECROSNIER

Répartition des membres du Conseil Économique et Social Régional de Haute-Normandie

1^{er} Collège

ENTREPRISES ET ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES NON SALARIÉES DANS LA RÉGION (25)

AU TITRE DU PORT AUTONOME DE ROUEN

Monsieur Christian HÉRAIL

Monsieur Ghislain DE BOISSIEU

AU TITRE DU PORT AUTONOME DU HAVRE

Monsieur Jean-Pierre LECOMTE

AU TITRE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS

Monsieur Guy LETHIAIS

AU TITRE DE L'UNION PROFESSIONNELLE ARTISANALE
RÉGIONALE DE HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Gabriel DESGROUAS

Monsieur Pierre CHABERT

AU TITRE DU COMITÉ RÉGIONAL DES PECHES MARITIMES ET DES
ÉLEVAGES MARINS DE HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Alexis MAHEUT

Monsieur Dominique MASSON

AU TITRE DE L'ASSOCIATION HAUT-NORMANDE DES INDUSTRIES
AGRO-ALIMENTAIRES - AHNORIA

Monsieur Guy TOUFLET

Monsieur Michel LECOUTRE

AU TITRE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE NOR-
MANDIE

Monsieur Emmanuel JOIN-LAMBERT

Monsieur François FIHUE

AU TITRE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES SYNDICATS D'EX-
PLOITANTS AGRICOLES - FRSEA DE HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Emmanuel HYEST

AU TITRE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE L'EURE ET
CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE LA SEINE-MARITIME

Monsieur Jean-Claude MALO

AU TITRE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES COOPÉRATIVES
AGRICOLES DE HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Michel JACOB

Répartition des membres du Conseil Économique et Social Régional de Haute-Normandie

1^{er} Collège

ENTREPRISES ET ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES NON SALARIÉES DANS LA RÉGION (25)

AU TITRE DU COMITÉ RÉGIONAL DES BANQUES, LES BANQUES MUTUALISTES ET COOPÉRATIVES ET LA CAISSE RÉGIONALE D'ÉPARGNE

Monsieur Jean-Pierre TREZEUX Monsieur Jean-Pierre HALLIER

AU TITRE DE LA SECTION RÉGIONALE DE L'UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Monsieur Patrick CHABERT

2^e Collège

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS DANS LA REGION (25)

AU TITRE DU COMITE RÉGIONAL CGT DE NORMANDIE

Madame Annick BENOIT Madame Sylvie LORIN
Monsieur Gilbert LE DORNER Monsieur Jean-Paul BIDAULT
Monsieur Hugues SANSON Monsieur Denys DECLERCQ
Monsieur Philippe BOUTANT Monsieur Alain GERBEAUD
Monsieur Patrice PAGNIEZ Monsieur Christian VANDROMME
Monsieur Pierre LEBLIC Monsieur Patrick EDELINÉ
Madame Brigitte GARIN Monsieur Jean Louis ARGENTIN
Madame Annie DION Monsieur Josiane KHARO
Madame Thérèse MORINIAUX
Monsieur Yves CHAPERON (décédé)

AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS CFDT DE HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Bernard DUBOIS Madame Katia PLANQUOIS
Monsieur Roland BOURDAIS Monsieur Jean-Claude ROGER
Monsieur Jean-Luc PIEDNOIR Monsieur Alain LEBOUTEILLER

AU TITRE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FO DE LA SEINE-MARITIME ET DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE L'EURE

Monsieur Gérard BOTTÉ Monsieur Pierre-Yves GERMOND
Monsieur Jean-Louis ERNIS Monsieur Joseph WISNIEWSKI
Monsieur Pierre DAFFNIET

Répartition des membres du Conseil Économique et Social Régional de Haute-Normandie

2^e Collège

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS DANS LA REGION (25)

AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS CFTC DE HAUTE-NORMANDIE
Monsieur Didier PATTE

AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE HAUTE-NORMANDIE UNSA
Monsieur Christophe LEROY Madame Béatrice PHILIPPET
Monsieur Claude GENOVA

AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE DE HAUTE-NORMANDIE DE LA CONFÉDÉRATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT CGC
Monsieur Alain GENDRE

AU TITRE DE LA SECTION DE HAUTE-NORMANDIE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE
Monsieur Patrick BEZAULT Monsieur Jean-Louis MAILLARD

3^e Collège

ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS QUI PARTICIPENT A LA VIE COLLECTIVE DE LA RÉGION (21)

AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE HAUTE-NORMANDIE
Monsieur Michel DESNOS

AU TITRE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE
Madame Véronique ANATOLE TOUZET Monsieur Joël MARTINEZ

AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE DES CAISSES D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-NORMANDIE - URCAM
Monsieur Bernard PREVELLE

AU TITRE DU COMITÉ DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE HANDICAPÉS DE HAUTE-NORMANDIE
Monsieur Nicolas PLANTRou

Répartition des membres du Conseil Économique et Social Régional de Haute-Normandie

3^e Collège

ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS QUI PARTICIPENT A LA VIE COLLECTIVE DE LA RÉGION (21)

AU TITRE DE L'UNION MUTUALISTE RÉGIONALE DE HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Jean DELANGE

AU TITRE DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES RETRAITÉS ET DÉLÉGATION RÉGIONALE DE HAUTE-NORMANDIE DE L'UNION FRANÇAISE DES RETRAITÉS

Madame Antoinette FLOUR

AU TITRE DE L'UNIVERSITÉ DE ROUEN

Monsieur Jean-Luc NAHEL Monsieur Jean-Marie CARPENTIER

AU TITRE DE L'UNIVERSITÉ DU HAVRE

Monsieur Camille GALAP Monsieur Pierre-Bruno RUFFINI

AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE DES ORGANISMES DE FORMATION DE NORMANDIE ET FÉDÉRATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE HAUTE-NORMANDIE

Madame Arlet ADAM

AU TITRE DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES - FCPE DE L'EURE ET DE LA SEINE-MARITIME ET L'UNION RÉGIONALE DE HAUTE-NORMANDIE DE LA FÉDÉRATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC - PEEP

Monsieur Sébastien LEGER

Monsieur Christian GOUSSÉ

Monsieur Gilbert LOUVET

AU TITRE DU COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE HAUTE-NORMANDIE - CRAJEP

Monsieur Jean-Luc LÉGER

AU TITRE DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE HLM DE HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Bernard MARETTE

Monsieur Henri GAGNAIRE

AU TITRE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Monsieur Richard TURCO

Madame Brigitte DUVAL

Répartition des membres du Conseil Économique et Social Régional de Haute-Normandie

3^e Collège

ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS QUI PARTICIPENT A LA VIE COLLECTIVE DE LA RÉGION (21)

AU TITRE DU COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Monsieur Bernard BACOURT Monsieur Jean-Paul TIXADOR

AU TITRE DE LA FÉDÉRATION DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE DE NORMANDIE

Monsieur Philippe VICAIRE

AU TITRE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT AYANT UN CHAMP D'ACTION DÉPARTEMENTAL OU RÉGIONAL

Monsieur Patrick BARBOSA Monsieur Frédéric MALVAUD

AU TITRE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Jean DECHEZ-LEPRÊTRE

AU TITRE DU COMITÉ POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE

Monsieur Alain VIGNALE

AU TITRE DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS REPRÉSENTÉES AU SEIN DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE LA CONSOMMATION

Madame Marie-Françoise DELAHAYE

AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE DES ENTREPRISES D'INSERTION DE HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Alain GOUSSAULT

PERSONNALITÉS QUI, EN RAISON DE LEURS QUALITÉS OU DE LEURS ACTIVITÉS CONCOURENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION (3)

Madame Nadine BOULANGER Monsieur Jacques BRIFAULT

Monsieur Gérard LISSOT

4^e Collège

La composition du bureau du Conseil Économique et Social Régional de Haute-Normandie



PRÉSIDENT :

Monsieur Nicolas PLANTROU Coordination des handicapés

VICE-PRÉSIDENTS :

1^{er} Collège

Monsieur Jean-Marie LECROSNIER	CGPME
Monsieur Jean-Dominique WAGRET	Renault
Madame Eveline DUHAMEL	CRCI
Monsieur Edouard LABELLE	CRCI
Monsieur Emmanuel JOIN-LAMBERT	CR d'agriculture
Monsieur Francis DA COSTA	MEDEF
Monsieur Guy LETHIAIS	Chambre de Métiers

2^e Collège

Monsieur Alain GENDRE	CFE-CGC
Monsieur Bernard DUBOIS	CFDT
Monsieur Didier PATTE	CFTC
Monsieur Christophe LEROY	UNSA
Madame Annick BENOIT	CGT
Monsieur Patrick BEZAULT	FSU
Monsieur Jean-Louis ERNIS	FO

3^e Collège

Monsieur Patrick BARBOSA	Association Protection Nature et Environnement
Madame Arlet ADAM	UROF/FFP
Monsieur Alain GOUSSAULT	UREI
Madame Marie-Françoise DELAHAYE	Consommateurs
Monsieur Alain VIGNALE	Cté transp. agglo.rouen.
Monsieur Jean-Luc LÉGER	CRAJEP

Les compétences des commissions

1^e Commission

BUDGET COORDINATION - AFFAIRES EUROPÉENNES

2^e Commission

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE RÉGIONAL

3^e Commission

QUALITÉ DE LA VIE ET DU LIEN SOCIAL

4^e Commission

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

5^e Commission

ENSEIGNEMENT ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

6^e Commission

PROSPECTIVE - ÉVALUATION - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Représentation extérieures du Conseil Économique et Social Régional de Haute-Normandie

SUR MANDAT DE L'ASSEMBLÉE

CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (CRADT)

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES DE LA RÉGION

COMMISSION RÉGIONALE DE LA FORÊT ET DES PRODUITS FORESTIERS

SYNDICAT MIXTE DU MARCHÉ RÉGIONAL AUX BESTIAUX DE HAUTE-NORMANDIE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

D'AGGLOMÉRATION DES PORTES DE L'EUROPE

INSTITUT DU DROIT INTERNATIONAL DES TRANSPORTS (IDIT)

COMITÉ DE SUIVI DE L'A28

COMITÉ DE SUIVI DE LA RN154

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (CRS)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE RÉGIONAL DE LUTTE

CONTRE LE CANCER « HENRI BECQUEREL »

COMMISSION RÉGIONALE DES AIDES DE L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME)

COMMISSION RÉGIONALE DES ÉTUDES MÉDICALES

COMMISSION RÉGIONALE DES ÉTUDES PHARMACEUTIQUES

COMITÉ DE BASSIN SEINE NORMANDIE

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE HAUTE-NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE DU RÉGIME GÉNÉRAL

INSTITUT DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME DE NORMANDIE

COMMISSION D'EXAMEN DES BOURSES RÉGIONALES DE RECHERCHE SPPPI

ASSOCIATION RÉGIONALE DU CNAM DE HAUTE-NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE ROUEN

CONSEIL DE LA FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

CONSEIL DE GESTION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

COMMISSION DE CONCERTATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

COMITÉ RÉGIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE LA PROMOTION SOCIALE ET DE L'EMPLOI (COREF)

COMMISSION ACADÉMIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

COMITÉ DE COORDINATION RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CCREFP) Loi n° 2002/73 du 17/01/02 et décret 2002/658 du 29/04/02

COMITÉ TECHNIQUE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ONISEP

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (CAEN)

RELAIS 16/25 ANS

Représentation extérieures du Conseil Économique et Social Régional de Haute-Normandie

S SUR MANDAT DU PRÉSIDENT

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE SANTE (CRS)
COMITÉ D'ORIENTATION DE L'ANVAR HAUTE-NORMANDIE
COMITÉ DE PARTENARIAT « A13 Centre - A29 Nord »
COMITÉ REGIONAL CONSULTATIF DU SROS 3
COMMISSION RÉGIONALE DES ÉTUDES MÉDICALES
COMMISSION REGIONALE DES PROFESSIONS DU SPECTACLE VIVANT

R REPRÉSENTATION DU PRÉSIDENT

GROUPE DE TRAVAIL PROSPECTIF SUR L'AVENIR DE L'INSTITUTION
RÉGIONALE EN FRANCE SUR « QUELLE PLACE ET QUEL RÔLE POUR LA
RÉGION DANS UN ÉTAT MODERNE DÉCENTRALISÉ ? »
GROUPEMENT RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

Liste des personnes auditionnées

● 16 DÉCEMBRE 2002

QUEL DEVENIR POUR LA PÊCHE EN HAUTE-NORMANDIE ?

Propositions pour la valorisation d'une filière emblématique d'une région maritime

Monsieur Jean-Marc HAMON,

Directeur régional des affaires maritimes de Haute-Normandie, Directeur interdépartemental des affaires maritimes de Seine Maritime et Eure

Monsieur Philippe MAZENC,

Administrateur des affaires maritimes, ancien chef du service affaires économiques à la direction régionale des affaires maritimes

Monsieur Raymond AVENEL,

Directeur Général de la coopérative maritime de Fécamp

Monsieur Jack BOUCHER,

Directeur du comité régional des pêches de la CCI de Dieppe

Monsieur Pierrick BODERE, Directeur du service des pêches de la CCI de Dieppe

Monsieur Paul MARCHAL,

Directeur du laboratoire ressources halieutiques du centre IFREMER de Boulogne-sur-Mer

● 21 MAI 2003

LE SPORT EN HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Pierre ALBERTINI, Maire de Rouen

Monsieur Bernard ANSAMLEM, Président de la Fédération Française d'Athlétisme

Monsieur Gérard BAUDRY,

Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports de l'Eure

Monsieur BAUER, Adjoint au maire en charge du sport à Sotteville-lès-Rouen

Monsieur Philippe BECKER,

Directeur au service régional de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)

Monsieur BERTRAND, Professeur d'EPS

Monsieur Bertrand BINCTIN, Ancien Adjoint au Maire en charge du sport au Havre

Monsieur Jean-Jacques BONHOMME,

Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports de Haute-Normandie et de Seine-Maritime

Monsieur CAMILLERI, Président de la Ligue de Normandie de Hand-Ball

Monsieur COQUIN, Vice Président de la ligue de tennis de Normandie

Monsieur DELAMARRE, Président de la FSGT

Monsieur Affif DJELTI,

Athlète de haut niveau, boxe, catégorie super plume, champion de France et du Monde

Monsieur Christian DUGUEY,

ancien Président de l'Office Municipal des Sport d'Évreux

Monsieur DUTARTRE,

Association Profession Sport et Jeunesse de la Seine-Maritime

Monsieur Ouadeb FAR, animateur à l'ASPIC

Madame Valérie FOURNEYRON, Conseillère Régionale, Déléguée au sport

Monsieur Michel JAVOIS,

Président de l'Institut Régional de Médecine du Sport de Haute-Normandie

Madame Nicole LE BODOT, Présidente de la ligue du sport adapté

Mademoiselle Alexandra LEDERMANN,

Athlète de haut niveau, équitation, championne olympique concours hippique

Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE, Doyen de l'unité de formation et de recherche (UFR STAPS)

Monsieur Hervé LE GUERN, Proviseur du Lycée Aristide Briand

Monsieur Gérard LEROY,

Rapporteur du groupe de travail « sport » au CESR Picardie

Monsieur Alain LORET, sociologue du sport à l'UFR STAPS

Monsieur Lazare OUKSEL, animateur à l'ASPIC

Monsieur Didier PAULIN,

Directeur de l'Institut Régional de Médecine du Sport de Haute-Normandie

Monsieur Michel PEETERS, Président du club handisport du Havre

Monsieur Patrick PELLETIER,

Conseiller Technique au Sport du Conseil Général de la Seine-Maritime

Monsieur Guy POMMIER, Inspecteur pédagogique régional d'EPS

Monsieur Jean-Luc RECHER, Président du CODES du Conseil Général de l'Eure

Monsieur Marcel RETAILLEAU, Vice-Président du CESR des Pays de la Loire

Monsieur SELLIER, professeur d'EPS

Liste des personnes auditionnées

Monsieur Yvon SENLANE, Inspecteur chargé de mission de la formation à la DRJS
Madame SUBERT, Présidente de la ligue de tennis de Normandie
Monsieur Jean-Paul TIXADOR,
Président du Comité Olympique et Sportif de Haute-Normandie



● 22 SEPTEMBRE 2003

VERS UNE AUTRE RELATION FORMATION/EMPLOI EN HAUTE-NORMANDIE

Madame Anne-Marie ALLARD,
Animatrice du réseau d'accompagnement haut normand pour la formation continue,
Centre de ressources sur la formation (CREFOR)
Monsieur Jean-Louis ALLARD,
Directeur régional Nord Normandie du Centre d'études supérieures industrielles (CESI)
Monsieur Damien BARTHELEMY,
Chargé des statistiques à la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation
professionnelle (DRTEFP)
Monsieur Pierre BASCOUR,
Président de l'organisme paritaire collecteur agréé régional (OPCAREG)
Monsieur Gilles BELUGOU,
Directeur du Fonds de gestion du congé individuel de formation (FONGECEIF)
Monsieur Loïc BRICIER,
Responsable de l'ancienne cellule de reconversion des ateliers chantiers du Havre, en
charge du programme de développement industriel du Havre
Monsieur Luc CHEVALIER,
Directeur de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) et DU CREFOR
Madame Sophie DIVAY,
Chargée d'études au Centre régional de Rouen associé au Centre d'études et de
recherche sur les qualifications (CEREO)
Monsieur Pierre-LOUIS FOULET, Vice-Président de l'OPCAREG

Monsieur Charles GADEA,
Professeur de sociologie à l'université de Rouen, Centre régional associé au CEREO
Monsieur Pierre-Yves GERMOND,
Président de l'association pour la gestion des fonds des PME (AGEFOS PME)
Monsieur François GITTON,
Attaché à la division aménagement du territoire au service d'étude et diffusion à l'INSEE
Haute-Normandie
Monsieur Bernard GOUBET, Président du FONGECIF
Madame Anne-Marie GOURAIN, Agence régionale de l'emploi
Monsieur Antoine GOSSE,
Conseiller en formation continue au Groupement d'établissement (GRETA) d'Elbeuf, secteur
industriel et maintenance
Madame Geneviève HAMPE,
Chargée de mission système d'analyse de la relation emploi formation au Rectorat
Monsieur Jean-Pierre HAZARD,
Délégué académique à la formation continue par intérim
Monsieur Denis HEBERT,
Chef du service de la formation professionnelle continue au Conseil régional de Haute-
Normandie
Monsieur Jean-Claude HIMBAUT, Directeur de l'AGEFOS PME
Monsieur Jean-Louis JEDAGEN,
représentant de l'association pour la reconversion des salariés des ACH
Madame Isabelle LEBLOND,
Responsable du service de prévisions et de statistiques au Rectorat
Monsieur Jean LEMATTRE, Chef du service des études et de la diffusion
Monsieur Michel LEMIRE, Chargé de mission emploi/formation au PDIH
Madame Annick LE MOIGNIC,
Chef du service de l'accompagnement des dispositifs de formation et d'insertion au
Conseil régional de Haute-Normandie

Liste des personnes auditionnées

Monsieur Gilles BELUGOU,

Directeur du Fonds de gestion du congé individuel de formation (FONGECEIF)

Monsieur Loïc BRICIER,

Responsable de l'ancienne cellule de reconversion des ateliers chantiers du Havre, en charge du programme de développement industriel du Havre

Monsieur Luc CHEVALIER,

Directeur de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) et DU CREFOR

Madame Sophie DIVAY,

Chargée d'études au Centre régional de Rouen associé au Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREO)

Monsieur Pierre-LOUIS FOULET, Vice-Président de l'OPCAREG

Monsieur Charles GADEA,

Professeur de sociologie à l'université de Roue, Centre régional associé au CEREO

Monsieur Pierre-Yves GERMOND,

Président de l'association pour la gestion des fonds des PME (AGEFOS PME)

Monsieur François GITTON,

Attaché à la division aménagement du territoire au service d'étude et diffusion à l'INSEE Haute-Normandie

Monsieur Bernard GOUBET, Président du FONGECIF

Madame Anne-Marie GOURAIN, Agence régionale de l'emploi

Monsieur Antoine GOSSE,

Conseiller en formation continue au Groupement d'établissement (GRETA) d'Elbeuf, secteur industriel et maintenance

Madame Geneviève HAMPE,

Chargée de mission système d'analyse de la relation emploi formation au Rectorat

Monsieur Jean-Pierre HAZARD,

Délégué académique à la formation continue par intérim

Monsieur Denis HEBERT,

Chef du service de la formation professionnelle continue au Conseil régional de Haute-Normandie

Monsieur Jean-Claude HIMBAUT, Directeur de l'AGEFOS PME

Monsieur Jean-Louis JEDAGEN,

représentant de l'association pour la reconversion des salariés des ACH

Madame Isabelle LEBLOND,

Responsable du service de prévisions et de statistiques au Rectorat

Monsieur Jean LEMATTRE, Chef du service des études et de la diffusion

Monsieur Michel LEMIRE, Chargé de mission emploi/formation au PDIH

Madame Annick LE MOIGNIC,

Chef du service de l'accompagnement des dispositifs de formation et d'insertion au Conseil régional de Haute-Normandie

Monsieur Guy LEPLAT,

Directeur régional de l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) Haute-Normandie

Monsieur Richard MAHUET,

Chef du service apprentissage au Conseil régional de Haute-Normandie

Madame Françoise NISSEN,

Chef du service académique d'information et d'orientation au Rectorat

Monsieur Laurent PERCHEUX,

Conseiller en formation à la Délégation académique à la formation continue (DAFCO) coordinateur de six GRETA

Madame Bénédicte PINOT,

Animatrice du réseau régional des ateliers pédagogiques personnalisés

Madame Joëlle QUILLIEN,

Directrice de la formation professionnelle et de l'apprentissage au Conseil régional de Haute-Normandie

Monsieur Michel SCHMIDT, Directeur de l'AFPA du Havre

Madame Coryse TETREL, Directrice de l'OPCAREG

● 15 DÉCEMBRE 2003

VERS LA RECONQUÊTE DE L'ENVIRONNEMENT EN HAUTE-NORMANDIE : UN PROJET COMMUN

Monsieur Jérôme CHAIB,

Directeur de l'agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie (AREHN)

Monsieur Jean-Pierre COUTEL,

Délégué régional à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Monsieur Bernard ELISSALDE,

Professeur de géographie à l'Université de Rouen

Monsieur Jacques FOLLET, Président de l'association « les défis ruraux »

Madame Marie-Dominique FOUCHAULT,

Chargée des politiques liées à l'aménagement et à l'environnement des entreprises au Conseil régional de Haute-Normandie

Monsieur Bruno GAUTHIER, Directeur de l'exploitation de Vesta

Monsieur Patrice GERMAIN,

Directeur régional de la direction régionale et départementale de l'agriculture et de la forêt (DRAF de Haute-Normandie et DDAF de Seine-Maritime) et coordonnateur de la délégation interservice de l'eau (DISE) en Seine-Maritime

Monsieur Philippe GUIGNARD,

Directeur régional de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Haute-Normandie (DRIRE)

Monsieur Gauthier LEDUC,

Responsable du service logistique maintenance au SMEDAR

Monsieur Jean-Marie LEDUC, Chargé de mission auprès du SMEDAR

Monsieur Rémi LEMONNIER, Journaliste

Monsieur François LERAT,

Directeur de la direction régionale de l'environnement de Haute-Normandie (DIREN)

Madame Barbara LEROY HAUGEL,

Hydrogéologue à l'agence de l'eau Seine Normandie

Monsieur Frédéric MALVAUD, Membre de Haute-Normandie Nature environnement
Monsieur Didier PHILIPPE,

Chargé d'études aux risques naturels à la direction départementale de l'équipement de l'Eure

Monsieur Gaston ROLAIN,

Président de l'association régionale Normande de l'industrie pharmaceutique

Monsieur Jean Marc VASSE,

Maire de Fauville-en-Caux et membre du groupe de travail chargé d'élaborer un rapport au comité interministériel des risques naturels

Monsieur Alain VIGNALE,

Membre du comité pour les transports en commun dans l'agglomération rouennaise

● 15 DÉCEMBRE 2003

LES ENJEUX PORTUAIRES

Monsieur Jean Marcel PIETRI,

Directeur Général de la Chambre de commerce et d'industrie de Dieppe, ancien délégué Général de l'UPACCIM et ancien Président de l'ESPO

Monsieur Serge BOULET, Président de l'Union des usagers du Port de Rouen

Monsieur Martin BUTRUILLE,

Directeur commercial et communication du Port autonome de Rouen

Monsieur Pierre Yves COLLARDEY,

Directeur commercial du Port autonome du Havre

Monsieur Christian LEROUX, Président de l'Union maritime et portuaire du Havre

Madame Christine LEROY

Monsieur BRISSIER

Monsieur Philip MAUGE,

Responsable du département du transport, du tourisme et de la logistique au Port autonome de Paris

Monsieur Jean-Pierre TERNON, Le Havre Shuttles

● 11 OCTOBRE 2004

LE POSITIONNEMENT GÉOSTRATÉGIQUE DE LA HAUTE-NORMANDIE : UN ATOUT MAJEUR À VALORISER

Monsieur Jean-Paul BEAUVAIS,

Ancien membre du CESR et responsable de JBP communication

Monsieur Bernard DREYFUS, ex-Directeur de la DATAR

Monsieur Jonathan HALL,

Membre du CESR et responsable de la société ACCELONIX

Monsieur Jean-Pierre HALLIER,

Membre du CESR et Président du directoire de la Caisse d'Épargne de Haute-Normandie

Monsieur Bernard ROBERT,

Secrétaire Général de la Mission interministérielle interrégionale d'aménagement du territoire pour le Bassin Parisien (MIAT)

Monsieur Jacques ROBERT, Agence européenne « territoires et synergies »

Monsieur Jacques SALSON, Directeur régional de la Banque de France

Monsieur Bruno THENAIL,

Chef de projet à la direction de la coordination du Conseil régional de Haute-Normandie

● 11 OCTOBRE 2004

ÉCONOMIE ET RECHERCHE EN HAUTE-NORMANDIE : RÉALITÉS ET PERSPECTIVES

Monsieur Thierry COQUILLARD,

Chargé de projet à la mission de développement régional (MDR)

Madame Dominique DUBUISSON,

Déléguée régionale à l'agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR)

Monsieur Pascal JOULAIN, Trésorier de l'association des amis de l'espace musical

Monsieur Alain MENAND,

Professeur à l'université de Rouen, Directeur de l'institut des matériaux et chargé de mission à la mission scientifique, technique et pédagogique (MSTP)

Monsieur Bernard NIEL, Délégué de Normandie développement

Monsieur PENALVER, Président Directeur Général d'AGIR Communication

Monsieur Daniel PUECH BERTY,

Délégué Régional à la recherche et aux technologies

Monsieur Jean-Baptiste VOISIN,

Président du comité interprofessionnel de la production agricole du lin (CIPALIN)

● 11 OCTOBRE 2004

LA GOUVERNANCE EN HAUTE-NORMANDIE : UN ENJEU ÉVOLUTIF POUR DES PROJETS PARTAGÉS

Monsieur Antoine BEVORT,

Maître de conférence en sociologie à l'Université de Rouen auteur de « Pour une démocratie participative » Presses de Sciences Po, 2002 et de « Performances institutionnelles et traditions civiques comparées aux Pays-Bas et en France »

Madame Berthe DUGUEY,

Vice-Présidente de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Eure

Monsieur Jean LÉVÉQUE, Ancien Directeur de cabinet du CESR

Monsieur Joël MARTINEZ,

Directeur Général du Centre hospitalier du Havre, membre du CESR

Monsieur Alain MILIANTI, Directeur du Volcan du Havre

Monsieur Jean-Joseph REGENT et Gabriel VITRE,

Président et chargé de mission du conseil de développement de la communauté urbaine de Nantes

Monsieur Jacques ROLLET, Professeur de sciences politiques à l'Université de Rouen

Monsieur Jean-Paul THOREZ,

Directeur adjoint de l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie

Monsieur François ZIMERAY,

Président de la communauté d'agglomération de Rouen

Liste des personnes auditionnées

● 25 OCTOBRE 2004

DYNAMISER LA QUALITÉ DE LA VIE ET L'ACCUEIL EN HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Paul ADAM,

Responsable de la commission nautique au comité régional olympique et sportif

Madame Rébecca ARMSTRONG, Agent de développement du Pays du Roumois

Monsieur Gilles ARNAULT,

Directeur adjoint à la Direction régionale jeunesse et sports de Haute-Normandie

Madame Vanessa AUDÉON, Centre de ressources territorial régional

Madame Christelle AUZOU,

Vice-Présidente de l'Union régionale des foyers de jeunes travailleurs (URFJT) et Présidente du Comité logement jeune du Havre

Madame Carole BAEZA,

Directrice du Comité régional d'éducation pour la santé de Haute-Normandie

Monsieur Jean BEAUFILS,

Président du Comité régional de tourisme de Normandie (CRT)

Monsieur Anthony BESSON,

Directeur de publication du journal « Regards », de l'université de Rouen

Monsieur Jacques BOITEUX, Caisse d'allocations familiales de l'Eure

Madame Véronique CHATENAY-DOLTO,

Directrice à la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC)

Monsieur Stéphane CLÉMENCEAU,

Directeur du Centre régional information jeunesse culturelles de Haute-Normandie

Madame Françoise DAL-PAN,

Chargée de la presse, de la communication et des relations publiques d'Accueil des villes françaises (AVF) de Rouen

Monsieur Jean-Claude DAVID,

Directeur Adjoint à la Caisse d'allocations familiales de l'Eure

Madame Nathalie DEMONGE,

Service tourisme du Conseil régional de Haute-Normandie

Monsieur Didier DERAND, Service sport du Conseil régional de Haute-Normandie

Madame Françoise DUCHENE,

Présidente d'Accueil des villes françaises (AVF) de Rouen

Monsieur Pierre DUPEUX,

Directeur du Comité départemental de l'habitat et du développement local de l'Eure (CDHDL)

Monsieur Jean-Pierre ENGHELARD, du Centre d'Histoire sociale

Monsieur Jean-Claude ESQUIROL,

Directeur du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Haute Normandie

Monsieur André GOT, Président du Pays du Roumois

Monsieur Pierre JUBAN,

Professeur d'urbanisme à l'école d'architecture de Normandie et Directeur de l'IUP Patrimoine à l'université de Rouen

Monsieur Didier LACHERAY,

Union régionale des foyers de jeunes travailleurs et membre du comité logement jeune

Monsieur Arnaud LEGRAS, Communauté d'agglomération de Rouen

Monsieur Olivier LEGRIS, Vice-Président étudiant à l'Université de Rouen

Monsieur Jacky LEHEURTEUR,

Directeur de développement à la mission locale rurale du Talou (membre du réseau régional des PAIO et missions locales)

Madame Véronique MALO,

Directrice de la maison familiale rurale de Criquetot l'Esneval

Monsieur Vincent MESENGE, Responsable du service jeunesse à Montivilliers

Monsieur Jacques MOREL,

Directeur de l'Agence d'urbanisme de la Région du Havre (AURH)

Madame Andrée OGER,

Présidente du Comité départemental de l'habitat et du développement local de l'Eure (CDHDL)

Monsieur Gérald ORANGE, Président de l'association Patrimoine(s)

Liste des personnes auditionnées

Madame Françoise PASQUIS DUMONT,
Présidente du Centre régionale information jeunesse
Madame Ghislaine PELLETIER ,
Chef de service action sociale à la Caisse d'allocations familiales de l'Eure
Monsieur Richard PLUMET,
Producteur de l'émission Télé Pommes (France 3 Normandie)
Monsieur Nicolas ROULY, Conseiller municipal à Grand-Quevilly
Monsieur Jean-Marie ROUILLIER,
ex-Directeur de Seine maritime expansion, Délégué Général du pôle verrier flaconnage de
la vallée de la Bresle, Président du club français des districts industriels
Monsieur Jean SCHMIDT, Procureur de la République auprès du TGI de Rouen
Monsieur Philippe THILLAY,
Président du Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire de
Haute-Normandie
Monsieur Jean-Charles VINCENT,
Agent de développement du Pays de Caux vallée de Seine)
Monsieur Pierre VIONNET,
Directeur du Groupement d'intérêt public du Grand projet de ville de Rouen (GIP-GPV)

● 25 OCTOBRE 2004

QUEL DESTIN POUR LA HAUTE-NORMANDIE A L'HORIZON 2025 ?

Monsieur Jacques MOREL,
Directeur de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération havraise
Monsieur Jean LEMATTRE, Directeur des études à l'INSEE Haute-Normandie

● 17 OCTOBRE 2005

L'INDUSTRIE VERRIÈRE DANS LA VALLÉE DE LA BRESLE : SITUATION, DIFFICULTÉ, AVENIR

Monsieur Yann PITOLLET, Directeur de Seine-Maritime Expansion
Madame Catherine CORNILLOT, Chargé de mission à Seine-Maritime Expansion
Monsieur Jean-Marie ROULLIER, Délégué général du SPL de la vallée de la Bresle
Monsieur Nicolas DELABY,
Inspecteur des installations classées à la DRIRE de Haute-Normandie
Monsieur Alain LONGUENT, Maire du Tréport
Monsieur Alain JOHANNIN, de la direction régionale de l'ANPE
Monsieur Jérôme LEFEBVRE, Conseiller à l'agence locale de l'ANPE du Tréport
Madame Aurélie QUESNEY,
Directrice de l'agence locale de l'ANPE de Forges-les-Eaux

● 17 OCTOBRE 2005

LES GARDES CHAMPÊTRES, GARDIENS DES ESPACES RURAUX ET NATURELS

Monsieur Bernard PINCEPOCHE, Maire de Rogerville

Monsieur Michel LAUVRAY,

Garde champêtre principal d'Arques la Bataille, Vice-Président de la Fédération Nationale des Gardes Champêtres Communaux et Intercommunaux de France

Monsieur BENAZERA,

Garde champêtre principal, responsable de la brigade des gardes champêtres

Intercommunaux des Vallées du Havre Est

Monsieur Mickaël TESSIER,

Chargé de mission « sécurité - prévention de la délinquance » au Syndicat Intercommunal pour la mise en œuvre de la Politique de la Ville de l'Agglomération Havraise (SIPOVAH)

Monsieur Guillaume CARABIN,

Commissaire à la Police de L'Agglomération Havraise

Monsieur LÉHO, Maire de Thuit-Signol

● 14 NOVEMBRE 2005

COMMENT OPTIMISER EN RÉGION LES RESSOURCES PROVENANT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Monsieur ANTHIERENS,

Chef du service académique d'inspection de l'apprentissage (SAIA) au rectorat de Rouen

Monsieur AUBRIET, Directeur du CFA La Châtaigneraie au Mesnil-Esnard

Monsieur BAUDRY,

Conseiller technique de Seine-Maritime, président de la commission taxe d'apprentissage

Madame BELMONTE,

Chargée du contrôle de la taxe d'apprentissage à la Préfecture

Monsieur BENHATCHI,

Directeur du CFA du CESI, Centre d'études supérieures industrielles à Mont-Saint-Aignan

Monsieur BOTTIAU, Directeur du CFA BTP Valette d'Évreux

Madame DAVID, Directrice du CFA Louis-Nicolas Robert à Mesnil-Esnard

Monsieur DE NAVASSELLE, Directeur de la Formation à l'UIMM

Monsieur DIJJOUX, Directeur général AGEFA-PME

Madame DUBOUILH,

Directrice adjointe de la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Haute-normandie et représentant la Direction nationale du contrôle au Ministère du Travail et de l'emploi

Monsieur DULIERE,

Délégué régional à la Formation à la Fédération française du bâtiment Haute-Normandie

Monsieur DRUTE,

Secrétaire général Union des Industries et des métiers de la métallurgie de l'Eure

Monsieur FERDINAND,

Comité central de coordination de l'apprentissage du BTP

Madame GERVAIS, Directrice du CFA de l'Université de Rouen

Monsieur HENAUT,

Chargé de la coordination au service académique d'inspection de l'apprentissage (SAIA) au rectorat de Rouen

Madame JEANDEL, Inspectrice de l'Éducation nationale au service académique d'inspection de l'apprentissage (SAIA) au rectorat de Rouen

Monsieur LEJEUNE, Directeur du CFA interconsulaire de l'Eure à Val-de-Reuil

Monsieur LEMONNIER, Responsable de formation à Renault-Cléon

Madame LHOIR,

Responsable du service Conseil Gestion Formation à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

Monsieur MAHUET,

Chef du service apprentissage et alternance au Conseil régional de Haute-Normandie

Liste des personnes auditionnées

Madame MENAGE,

Responsable du service des partenariats avec le monde professionnel et des commissions consultatives professionnelles au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur PIEDNOEL,

Directeur du Centre municipal de formation des apprentis du Havre

Monsieur SANSON,

Délégué général de l'Union des industries et métiers de la métallurgie Rouen/Dieppe

Monsieur STRAJTMANN,

Directeur AFPI, Union des industries et des métiers de la métallurgie de la région havraise

Monsieur TESSIER, Directeur de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Monsieur THEREAUX,

Responsable des ressources humaines et de la formation à la SNECMA

● 14 NOVEMBRE 2005

CONTRIBUTION À LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE SANTÉ

Madame Carole BAEZA, Directrice du Comité régional d'éducation à la santé

Monsieur René BOUCHER, Trésorier du Comité régional d'éducation à la santé

Monsieur Jean-François CAILLARD,

Chef de service de médecine du travail et pathologie professionnelle, CHU Rouen

Monsieur Yvon CREAU,

Ingénieur Conseil à la Caisse régionale d'assurance maladie de Normandie

Madame Christine DAIGURANDE,

Ingénieur Conseil à la Caisse régionale d'assurance maladie de Normandie

Monsieur Christian DUBOSQ, Directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation

Monsieur Bernard LAWDAY, Président du Comité régional d'éducation à la santé

Monsieur Jean-Paul LECOQ,

Vice-Président du Conseil régional de Haute-Normandie

Madame Corinne LEROY,

Coordinatrice du Carrefour santé, Centre hospitalier de Bolbec

Monsieur Jean-François MARY, Géographe, Groupement Hospitalier du Havre

Monsieur Jean-Luc MARTINEZ,

Président de l'Union régionale des médecins libéraux de Haute-Normandie

Monsieur Jean-Luc NICOLLET,

Directeur à Union régionale des caisses d'assurances maladie de Haute-Normandie

Monsieur Alain VAGUET, Maître de Conférences à l'Université de Rouen

Monsieur Hubert VALADE,

Directeur à la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Haute-Normandie

● 13 MARS 2006

LA DÉMOCRATIE LOCALE PARTICIPATIVE EN HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Olivier DULUCQ, Délégué général de l'Unadel (Union Nationale des acteurs et des structures de développement local)

Monsieur Gérard SILIGHINI, 1^{er} Vice Président du Conseil général de l'Eure

Monsieur Jean-Luc Carpentier,

Directeur général adjoint des services, délégué au développement durable du Conseil général de l'Eure

Monsieur Bruno DEVAUX,

Adjoint au Maire de Rouen, chargé de la Démocratie locale (Conseils de quartier et observatoire de la démocratie locale) et

Madame Christiane DUFRESNE, Responsable du service « démocratie locale »

Madame Jacqueline MARAIS,

Adjointe au Maire du Havre, chargée de la vie des quartiers

Monsieur Philippe DECOUVELAERE,

Président du Conseil de développement du Pays d'Avre et Iton

Liste des personnes auditionnées

Monsieur Pierre BOURQUIN,
Président du Conseil de développement du Pays de Bray

Monsieur Gérard HEIT,
Président du Conseil de développement du « Pays » de Conches

Monsieur Philippe PICARD,
Président du Conseil de développement du Pays Entre Seine et Bray

Monsieur Philippe ROSAY, Président et Mme Christine CLATOT,
Responsable technique du Conseil de développement du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire

Madame Sylvie JOLIOT, Responsable technique du Pays des Hautes Falaises

Monsieur Alain DAMAMME,
Président du Conseil de développement du Pays du Plateau de Caux Maritime

Monsieur Jean CARBON, Président du Conseil de développement et Monsieur Emmanuel DU RIVAU, Responsable technique du Pays Risle-Estuaire

Monsieur Emmanuel HYEST,
Président du Conseil de développement du Pays du Vexin Normand

Madame Camille THOMIRE,
Responsable technique du projet de Pays Bresles et Yères

Madame Vanessa AUDEON,
Responsable technique du Centre de ressources du développement territorial de Haute-Normandie

Madame Delphine CERISIER et Madame Nathalie THOMAS,
Service affaires européennes - contrat d'agglomération à la Communauté d'agglomération d'Evreux

Monsieur Jean Marc OLLIVIER,
Rapporteur du Conseil de développement du Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire

● 13 NOVEMBRE 2006

LES ENJEUX DE LA DÉCENTRALISATION DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN HAUTE-NORMANDIE

Madame ANNOOT,
Vice-Présidente enseignante du Conseil des Études et de la Vie Étudiante à l'Université de Rouen

Monsieur AUTRET,
Directeur Général Adjoint du Conseil Général de Seine-Maritime, pôle Solidarités

Monsieur BOUAZIZ,
Directeur Général de l'Association de Gestion de l'Institut de Formation des Éducateurs de Normandie

Monsieur BOUCHER,
Vice-Président du conseil d'administration de l'Institut du Développement Social

Madame BOULANGER,
Représentante syndicale (CGT) à l'Institut du Développement Social

Madame BOUREZ, Directrice de l'IFCS du CHU de Rouen

Madame BLONDEL, Cadre infirmier de l'IFSI du CHI de Dieppe

Madame COLLY-FAVRE, Directrice de l'URIOPSS Haute-Normandie

Madame DASSIS, CFDT Santé-Sociaux du Havre et de sa région

Madame DUBOIS-JAILLOT, Directrice de l'IFSI et Mary Thieullant, GH du Havre

Madame FAURE, Secrétaire générale de la délégation régionale UNIFAF Haute-Normandie

Monsieur FERAILLE, Président de la délégation régionale UNIFAF Haute-Normandie

Monsieur FOLLEA, Chargé d'études au CREFOR

Monsieur FOUCAUD, Directeur de la Délégation Sociale du Conseil Général de l'Eure

Monsieur GABORIAUD,
Directeur de la fédération des Maisons Familiales Rurales de Haute-Normandie

Monsieur GONTHIER, CFDT Santé-Sociaux de l'Eure

Monsieur GORON, Directeur de la fédération ADMR de Seine-Maritime

Monsieur GUIHARD, Directeur de l'Institut du Développement Social

Madame GREMONT, Trésorière de la délégation régionale UNIFAF Haute-Normandie

Liste des personnes auditionnées

Madame JUGAN, Directrice adjointe de l'IFSI Mary Thieullant, GH du Havre
Monsieur LE CORRE, Représentant des personnels titulaires (CGT) au GH du Havre
Madame LE GRATIET, Directrice du pôle Liens Sociaux du Conseil Général de l'Eure
Madame LENFANT, Médecin de protection maternelle et infantile, Conseil Général de l'Eure
Madame LOPEZ, CFDT Santé-Sociaux de l'Eure
Monsieur MARTINEZ, Directeur du GH du Havre
Monsieur MELLIAND, Délégué Régional de l'UNIFED
Madame MONSCOURT, Directrice des Services Économiques au CHU de Rouen
Madame MORANS, Directrice de la fédération ADMR de l'Eure
Monsieur PIGNARD, Directeur Général Adjoint du CHU de Rouen
Madame POIRIER, Directrice de l'IFSI du CHU de Rouen
Madame QUILLIEN,
Directrice de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage au Conseil Régional de Haute-Normandie
Monsieur RECTENWALD,
Directeur Général de La Ronce et représentant de la FEHAP
Madame TIRQUIT, Directrice de l'IFSI du CH du Rouvray
Madame VARREL,
Responsable du service formation de la fédération ADMR de Seine-Maritime
Monsieur VILLET, Directeur de l'Observatoire Régional de Santé

● 13 JANVIER 2007

LES ÉNERGIES EN HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Bernard TAMAIN,
Directeur scientifique adjoint à la Mission scientifique, technique et pédagogique,
Professeur à l'ENSI Caen
Monsieur Jean-Louis SCHILANSKY,
Délégué Général de l'Union française des industries pétrolières
Madame Christine GASTINEL, de l'Union française des industries pétrolières
Monsieur François PETIT,
Directeur du département génie thermique et énergétique de l'Institut universitaire de technologie de Rouen
Monsieur Dominique PORTAIL,
Enseignant-chercheur à l'Institut universitaire de technologie de Rouen
Monsieur Olivier LAINE, de l'Association énergie durable en Normandie (EDEN)
Monsieur Patrick SADONES,
de l'Association Energie durable en Normandie (EDEN)
Monsieur Philippe DUCROCQ,
Directeur régional à l'industrie, la recherche et l'environnement
Monsieur Alain SCHAPMAN,
Responsable de la division contrôles techniques et énergie à la Direction régionale à l'industrie, la recherche et l'environnement de Haute-Normandie
Monsieur Etienne POITRAT,
de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Programme national de recherche sur les bioénergies
Monsieur Gaston ROLAIN,
Président de l'Union des Industries Chimiques de Normandie et membre du Conseil économique et social
Monsieur Marc SANSON,
Délégué Général de l'Union des Industries Chimiques de Normandie

Liste des personnes auditionnées

Monsieur Jean-Paul COUTEL, Délégué régional de l'ADEME
Monsieur Jean-Pierre GIROD,
Vice-Président du Conseil régional de Haute-Normandie en charge du développement durable et de l'environnement
Madame Hélène GAUTHIER DELEAU,
Chef du service environnement au Conseil Régional de Haute-Normandie
Monsieur Jean-Michel THOUVIGNON, Délégué régional de Gaz de France
Madame Agnès GORI-RASSE,
de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine
Monsieur Eric NEYME,
Délégué régional d'Électricité de France, membre du Conseil économique et social de Haute-Normandie
Monsieur Jean-Dominique WAGRET, Délégué régional de Renault, membre du Conseil économique et social de Haute-Normandie

● 12 MARS 2007

L'AGRICULTURE ET LES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES EN HAUTE-NORMANDIE FACE À LA RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Monsieur François ASSELIN, Directeur AGYLIN
Monsieur Gilles BAZIN, Professeur à l'INA Paris-Grignon
Monsieur Jean-Bernard BAYARD, Président de la FDSEA du Pas de Calais
Monsieur Gabriel BENARD, Président AGYLIN
Monsieur Guy BOUQUET, Exploitant « filière pomme »
Madame Isabelle DAVID, Directrice de l'IRQUA Normandie
Monsieur Thierry FERNANDEZ, Formateur « filières agricoles courtes »
Madame Marie-Françoise GAOUYER, accompagnée d'Alexandra MOREAU,
Vice-Présidente chargée de l'agriculture, de la pêche et du tourisme au Conseil régional de Haute-Normandie

Monsieur Régis LAFFAY,
Conseiller spécialisé en viande bovine à la Chambre d'agriculture de l'Eure
Monsieur Michel LAFONT,
Service économie et territoires de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie
Monsieur LAVATINE, Directeur de la coopérative laitière de Haute-Normandie
Monsieur Bruno LEBLANC, Chargé de mission au SERDA
Monsieur Didier LEFEBVRE, Président de l'IRQUA Normandie
Monsieur Alain LEFEBVRE, SERDA Seine-Maritime
Monsieur Sylvain LHERMITTE, Représentant des chambres d'agriculture à Bruxelles
Monsieur Alain LE VERN, Président du Conseil régional de Haute-Normandie
Monsieur Yves MALVOISIN,
Directeur de l'Établissement départemental de l'élevage de la Chambre d'agriculture de l'Eure
Madame Nathalie PAS,
Service économie de la Chambre d'agriculture de Seine Maritime
Monsieur Gérard RENOUARD, Membre du CESR Lorraine
Monsieur Jean-Michel SOUFFLET,
Président du directoire des établissements SOUFFLET
Monsieur Thierry VION, Directeur de l'abattoir du Trait
Madame WISNER BOURGEOIS, Agronome et sociologue à l'INA Paris-Grignon

Liste des personnes auditionnées

● 29 OCTOBRE 2007

LE LOGEMENT EN HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Jean-Yves BELOTTE, Directeur régional de l'équipement de Haute-Normandie

Monsieur Jean-Luc Berho, Vice-Président de l'Union d'économie sociale pour le logement

Monsieur Christophe BOUILLON, Député-Maire de Canteleu, le 29 juin 2007

Monsieur Philippe BRETON, Directeur Général Adjoint de l'OPAC 76

Madame Agathe CAHIERRE, 1^{ère} Adjointe au Maire du Havre et 1^{er} Vice-présidente de

la Communauté de l'agglomération havraise, chargée de la politique de la ville et de l'habitat

Monsieur Jean-François CARENCO, ancien Préfet de la région Haute-Normandie

Monsieur Olivier CHABERT, Chargé de mission à l'Agence d'urbanisme de la région havraise

Madame Frédérique CHOPART, Confédération des familles

Monsieur Jean-Paul COUTEL, Délégué régional de l'ADEME

Monsieur Jean-François DEZ, Union sociale pour l'habitat

Monsieur Jean-Claude ESQUIROL, Directeur du CROUS Rouen

Madame Evelyne FOREST, Directrice du CAUE de Seine-Maritime

Monsieur Alain FRANCK, Directeur d'études à l'Agence d'urbanisme de la région havraise

Monsieur Gilles GAL, Directeur Général Adjoint de l'EPFN

Madame Charlette GALLOUET, responsable de la gestion locative au sein d'Habitat 76

Monsieur Jean-Pierre GIROD, Vice-Président du Conseil régional de Haute-Normandie

Madame Agnès GORI-RASSE, ancienne Directrice de l'Agence d'urbanisme de la

région havraise et actuelle Directrice Générale des Services de la Communauté de communes de Saint-Romain de Colbosc

Monsieur François GUEGAN,

Maire d'Harfleur et Vice-Président de la Communauté de l'agglomération havraise

Madame Marie-Lorraine HIBON,

Directrice de l'Union sociale pour l'habitat de Haute-Normandie

Monsieur Michel HOUBRON,

Directeur adjoint du Développement et du Patrimoine de l'Etablissement public foncier de Normandie

Monsieur Jean-Marc LAMY, Président de l'association « Habitat et Humanisme »

Madame Emilie LECOINTRE,

Responsable des projets « logement et rénovation urbaine » au Conseil général de l'Eure

Monsieur Bernard LECOUVREUR,

association « Droit au logement » en Haute-Normandie

Monsieur Jean-Michel LEDUC,

Président de la FNARS Haute-Normandie et Directeur Général de l'Oeuvre normande des mères

Madame Luce PANE,

Vice-Présidente du Département de Seine-Maritime en charge de la Politique de la Ville

Madame Andrée OGER,

Vice-Présidente du Conseil général de l'Eure et membre de la commission « action sociale - logement »

Monsieur Guy Potin,

Adjoint au maire de Rennes chargé du logement, Conseiller communautaire, Président de l'OPAC de

Rennes (Rennes Archipel) et Président de l'Association régionale des organismes HLM

Monsieur Jean-Marie REBER, Economiste de la construction

Monsieur Richard ROUSSEL, Cabinet En' Act Architecture

Monsieur Jean-Luc Schroeder, Directeur de CILiance Rouen-Dieppe

Monsieur Bernard TOILLIEZ, Agent de développement du SMAD du Pays de Bray

Madame Paulette VOLOIR,

ancienne Directrice de l'association « Habitat et Humanisme »